



STÉPHANE LAPORTE >
AVOIR ENVIE DE MIREILLE MATHIEU *page A5*

PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE >
HONORABLE JUGE CLAIRE L'HEUREUX-DUBÉ *page A16*



Oups! pipi et petits ennuis

Cahier Santé, page C1

La Presse
cyberpresse.ca



L'écart se resserre... un peu

Richard Héту, envoyé spécial
à l'Omnium des États-Unis

Cahier Sports, page 3

**Le palmarès
de vos livres
préférés**

Cahier Lectures, page B1



*La Détresse
et l'Enchantement*
GABRIELLE ROY

MONTRÉAL | **DIMANCHE 16 JUIN 2002** | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 233 > 54 PAGES > 4 CAHIERS

65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > **70 ¢**

Le cabinet Andersen coupable d'entrave à la justice

d'après Associated Press

HOUSTON – Ce pourrait être le coup de grâce pour Arthur Andersen. Le cabinet de vérificateurs a été reconnu coupable hier d'entrave à la justice dans l'affaire Enron, un verdict encourageant pour les procureurs chargés d'établir la vérité sur le scandale de la faillite du géant du courtage en électricité.

À l'issue de dix jours de délibération, les jurés de Houston, au Texas, ont estimé que la destruction de documents et de fichiers informatiques portant sur les comptes d'Enron ne relevait pas d'un ménage de routine exécuté à un moment inopportun, contrairement à ce qu'Andersen affirmait, mais d'une tentative d'obstruction à l'enquête sur Enron.

La juge fédérale prononcera la sentence le 11 octobre. Arthur Andersen risque une mise à l'épreuve de cinq ans et jusqu'à 500 000 \$ d'amende.

Voir ANDERSEN en A2

cyberpresse.ca

Relisez les dédales de l'affaire Enron:
www.cyberpresse.ca/enron

POUR DE BON À MONTRÉAL!



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Après un long séjour à Vancouver, Justin Trudeau est revenu pour de bon à Montréal où il compte retourner sur les bancs d'école. Le fils de Pierre Elliott Trudeau a participé hier aux festivités du 25^e anniversaire de Katimavik où il s'est plié avec plaisir au jeu d'une participante du programme avant de pouvoir visiter la maison de l'organisme à Mirabel. Même si le jeune homme de 30 ans ne songe pas encore à la politique, il n'y renonce pas non plus. À lire en page A7.

Les grands argentiers dégagent des milliards pour les pays défavorisés

d'après AFP

HALIFAX – Les pays très pauvres, principalement africains, bénéficieront de la seule mesure concrète sur laquelle les ministres des Finances des sept nations les plus riches (G7) ont fini par se mettre d'accord hier à Halifax: faire qu'un dollar sur cinq distribué par la Banque mondiale soit désormais un don et non un prêt.

Depuis des mois, Américains et Européens s'opposaient sur les modalités de l'aide financière apportée par l'Association internationale du développement (AID), antenne de la Banque qui accorde à ces pays des prêts à taux zéro grâce à une cagnotte de quelque 22 milliards.

Les États-Unis voulaient initialement que 50 % des aides soient des dons, et non plus seulement 5 %. Premiers contributeurs à l'aide aux pays en voie de développement (PVD), les Européens estimaient que trop de dons remettraient en cause l'équilibre financier puisque les remboursements sont réutilisés par l'AID.

Pays qui préside le G7 cette année, le Canada a oeuvré en coulisses pour trouver un compromis à ce dossier qui lui tient à coeur: il veut placer l'Afrique au centre du sommet du G8 qui doit se tenir à la fin du mois à Kananaskis, dans les Rocheuses.

Voir MILLIARDS en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles

B6-B10
- télévision **B6**
À tire-d'aile **B12**
À votre tour **A15**
Bandes dessinées **C5**
Bridge **C7**
Décès **C9**
Éditorial **A14**
Êtes-vous observateur? **C6**
Feuilleton **C5**
Forum **A13**
Génies en herbe **B10**
Horoscope **C8**

La Presse Affaires

A12
Loteries **A2, A5**
Monde **A8**
Mots croisés **B10, C5**
Mot mystère **B10**
Petites annonces **C6**
- immobilier **C6**
- marchandises **C7**
- emploi **C7**
- automobile **C7-C9**
- affaires **C9**
Politique **A3, A4**
Sciences **C10**
Têtes d'affiche **B11**
Vos finances personnelles **A11**

MÉTÉO

Voir S16

Averses
Maximum 15 > minimum 11



6 21924 98765 1

Par tous les moyens nécessaires



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
LA PRESSE À NEW YORK

Le moins qu'on puisse dire c'est que Mario Dumont n'a pas froid aux yeux. Il défend au Québec une idée abandonnée aux États-Unis par George W. Bush en raison de sa radioactivité. Serait-il plus fou ou courageux que le président?

L'idée est celle d'un système de bons d'études pour financer le système scolaire. Armés de ces bons, appelés *vouchers* aux États-Unis, les parents pourraient envoyer leurs enfants dans les écoles de leur choix. Ils pourraient ainsi faire jouer en leur faveur la loi de l'offre et de la demande, qui encourage la concurrence. Fini le monopole de l'État sur l'éducation!

L'idée est née dans la tête du célèbre économiste Milton Friedman, qui l'a présentée dans un essai publié en 1955. Professeur à l'Université de Chicago, Friedman est le pape du libéralisme économique. Son influence se sera donc rendue jusqu'au Québec, cette terre qui se veut social-démocrate.

Aux États-Unis, la question des *vouchers* a fait l'objet d'un débat important lors des élections de 2000. Pendant sa campagne à la présidence, Bush a promis des bons d'études de 1500 \$ pour aider les familles nécessiteuses à envoyer leurs enfants dans des écoles privées. En Californie, un référendum a même été tenu sur l'établissement d'un système de bons d'études universel, comme celui proposé par l'Action démocratique du Québec dans son programme.

Il faut se demander si l'ADQ est au courant du résultat du référen-

dum californien. La campagne en faveur des *vouchers* avait été financée en majeure partie par Tim Draper, grand financier de Silicon Valley, qui y avait englouti 27 millions. Les bons d'études n'ont récolté que 30 % des voix.

Les sondages nationaux disent la même chose que le référendum de la Californie: la majorité des Américains ne veut rien savoir des bons d'études, surtout pas les banlieusards, qui sont satisfaits de leurs écoles publiques. On comprend pourquoi Bush n'a pas voulu se battre pour inclure une telle idée dans sa réforme de l'éducation, adoptée en décembre 2001 à la suite d'un compromis avec la majorité démocrate du Sénat (l'un des principaux éléments de cette réforme est de conférer davantage de responsabilités aux écoles et de rendre des comptes sur leurs performances).

Voir MOYENS en A2



JUDITH LACHAPPELLE
LA CRISE DU LOGEMENT
DIM | 2 > Toronto

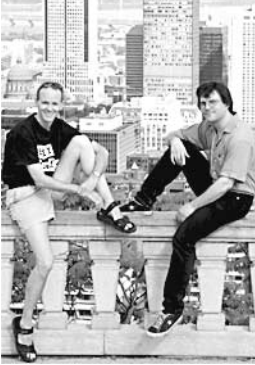
> À près de deux semaines du grand déménagement du 1^{er} juillet, La Presse s'est penchée sur la grave crise du logement que doit affronter Montréal, au même titre que les métropoles américaines et européennes. À Toronto, en bas de 1000 \$ par mois, il n'y a pas grand-chose pour s'abriter. Dernier recours pour les plus démunis: le quartier Tent City. À lire en page A6.

cyberpresse.ca

Consultez notre dossier sur la crise du logement:

www.cyberpresse.ca/logement

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Bilinguisme, *no problem* ?

Jeff Heinrich, de *The Gazette*, et Mathieu Perreault, de *La Presse* ont eu un flash: échanger leur job pour voir comment ça se passe « de l'autre côté de la clôture ». À compter de demain, Jeff entreprend donc dans *La Presse*, en français, une série de cinq jours sur le bilinguisme à Montréal, tandis que Mathieu signe, en anglais, des articles sur le même thème dans *The Gazette*. Vous voulez comparer? Tous les textes des deux journalistes seront archivés sur [cyberpresse.ca](#).

À lire demain dans le cahier *Actuel*

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez l'Omnium de golf des États-Unis en direct [cyberpresse.ca/omnium](#)

> Tout sur le deuxième tour des législatives en France [cyberpresse.ca/france](#)

> Notre dossier spécial sur le Mondial de soccer [cyberpresse.ca/mondial](#)

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h30 à 17 h30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h30 à 21h Vendredi: 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5820	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Angèle Dubeau

À la télé, la violoniste classique propose aussi du blues et du hip hop. Demain dans Arts et Spectacles.



SONIA SARFATI

> Cinéma maison

The Shipping News, *I Am Sam* et autres DVD et vidéos de la semaine. Demain dans le cahier Arts et Spectacles.



RICHARD HÉTU

> L'Omnium des É.-U.

Le gagnant ne retranchera pas dix coups à la normale, avait prédit Tiger Woods. On parie? Demain dans le cahier Sports.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : **4-5-1** > À quatre chiffres : **1-6-0-2**

LOTO 6/49 > **20-29-38-39-42-46** Compl. : **23** > Extra : **1-6-6-7-7-3**

SUITES DE LA UNE

ANDERSEN

Suite de la page A1

Le cabinet pourrait aussi écoper d'une amende se montant à deux fois tous les gains ou dommages imputables, selon la cour, à l'action de la firme, qui pourrait en outre se voir interdite de vérification pour les entreprises cotées en Bourse, une mesure susceptible de signer son arrêt de mort.

L'avocat de la défense, Rusty Hardin, compte faire appel car, a-t-il maintenu, « cette compagnie n'a pas commis de crime ».

« Arthur Andersen prévoit de faire appel de la condamnation, sur la base de défaut

dans les instructions données au jury et de décisions erronées sur les preuves qui ont empêché Andersen de complètement plaider son cas », a fait valoir Andersen dans un communiqué publié à l'issue du verdict de culpabilité prononcé à l'unanimité par un jury de 12 personnes.

Les jurés ont eu beaucoup de difficulté à s'entendre sur le verdict et il a fallu l'intervention vendredi de la juge Melinda Harmon pour sortir les délibérations de l'impasse dans laquelle elles se trouvaient depuis mercredi, faute d'unanimité sur l'identité des

coupables de la destruction des documents. La magistrate a décidé qu'il suffisait que les jurés s'entendent sur le fait qu'il y avait bien eu entrave volontaire à la justice. Le procès avait commencé le 6 mai avec la sélection du jury.

Avant même sa condamnation et alors que d'autres poursuites sont à prévoir contre la compagnie ainsi que des salariés et partenaires, le cabinet Andersen a perdu des centaines de clients et de partenaires. « Qui veut être associé à cette compagnie? (...) Andersen est finie, quoi qu'il arrive », estime Itz-

hak Sharav, professeur de comptabilité à l'École de commerce de l'Université de Columbia.

Le verdict va dans le sens des procureurs chargés de démêler l'écheveau des responsabilités dans le scandale Enron. Pour eux, Andersen était au courant des partenariats et dettes non déclarés par le courtier en énergie pour faire croire à sa santé financière jusqu'à la débâcle de décembre dernier. Enron fait l'objet d'une enquête d'un grand jury ainsi que des autorités de régulation de Wall Street et du Congrès.

MILLIARDS

Suite de la page A1

Sous son égide, les Sept se sont finalement entendus à Halifax sur une fourchette de 18 à 21 % de dons, qui seront consacrés « à lutter contre le sida, appuyer les secteurs sociaux, notamment l'éducation, et surmonter les effets de conflits dévastateurs », soulignent dans leur communiqué final les Sept (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada).

Des dons seront également consentis aux nations victimes de catastrophes naturelles, a précisé le département américain du Trésor, voyant dans cet accord une « victoire pour les pays pauvres » sur le sort desquels son secrétaire, Paul O'Neill, s'est penché le mois dernier lors d'un très médiatisé voyage en Afrique avec le chanteur de U2 Bono.

Toujours sous la pression canadienne, les Sept ont aussi abordé l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE), lancée en 1999 par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pour soulager ces pays du poids de leur dette et les aider à mieux lutter contre la pauvreté.

Ce programme, dont 37 pays devraient pouvoir bénéficier, parmi lesquels 32 Africains, pourrait en effet gagner en efficacité, selon un récent rapport du FMI.

Les Sept ont ainsi souligné collaborer avec les institutions financières internationales et d'autres donateurs « afin d'inciter tous les créanciers qui ne l'ont pas encore fait, tout particulièrement certaines institutions multilatérales, à participer pleinement à cette initiative ».

Aiguillonnés par la montée des

mouvements antimondialisation, les grands de ce monde rivalisent de bonnes intentions, comme l'ont montré tour à tour en mars le président George W. Bush qui a promis d'augmenter d'ici 2006 de 50 % à 15 milliards par an l'aide aux pays pauvres, mais démocratiques, puis l'Union européenne qui a rallongé son enveloppe de sept milliards de dollars.

« Si nous voulons vivre dans un monde de paix, nous devons confronter celui du besoin », a dit hier le ministre canadien des Finances John Manley.

Les organisations non gouvernementales (ONG) ne partageaient pas son enthousiasme.

Sitôt la réunion finie, OXFAM a accusé les États-Unis d'avoir bloqué toute avancée en faveur de la scolarisation des enfants des pays pauvres.

La veille, une cinquantaine de ces ONG avaient envoyé une lettre aux Sept pour leur demander de tenir enfin leurs promesses de réduire la pauvreté dans le monde, tenues dans cette même ville il y a sept ans lors d'un sommet du G7.

Sur le plan monétaire, la baisse du dollar et la hausse de l'euro paraissent pour le moment satisfaire Européens et Américains si l'on en croit les déclarations et sous-entendus hier de plusieurs ministres des Finances à l'issue de la réunion d'Halifax.

Passée sous silence dans le communiqué du G7, l'évolution du marché des changes a donné lieu à un nombre inhabituel de commentaires des grands argentiers.

La zone euro est « en faveur d'un euro fort », a lancé le ministre allemand, Hans Eichel, en affirmant ne pas s'inquiéter des effets de la

baisse actuelle du dollar sur la compétitivité des exportations allemandes.

La dépréciation du billet vert par rapport à l'euro est positive car elle permet de réduire les tensions inflationnistes en Europe, a lancé son homologue français, Francis Mer. La monnaie européenne se situe désormais à son cours le plus haut face à la devise US depuis 17 mois, après une progression de près de 6 % depuis avril.

Pour sa part, le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, s'est borné à répéter, comme le faisaient déjà ses prédécesseurs dans l'administration Clinton depuis 1995, que les États-Unis maintenaient leur politique en faveur d'un dollar musclé.

Dans les rues hier, quelque 200 militants se sont heurtés aux forces de police pour rappeler leur présence aux grands argentiers.

MOYENS

Suite de la page A1

Mais il y a un groupe important aux États-Unis qui est majoritairement en faveur des bons d'études. Il s'agit des Noirs, dont les enfants crouissent souvent dans les pires écoles publiques. Selon un sondage mené en octobre 2000, 57 % des Noirs approuvent le principe des *vouchers*. L'idée est particulièrement populaire chez les moins de 35 ans, où elle récolte un appui de 75 %.

Ce score est d'autant plus étonnant que tout l'establishment politique noir est farouchement opposé aux bons d'études. Le révérend Jesse Jackson, par exemple, dénonce souvent cette idée, qui risque à son avis d'appauvrir encore davantage les écoles publiques. Bien sûr, comme plusieurs politiciens démocrates, Jackson a envoyé ses enfants dans les meilleures écoles privées.

Cory Booker est l'un de ces jeunes Noirs qui soutiennent l'idée des *vouchers*. Âgé de 33 ans, il a été élu en 1998 au conseil municipal de la ville de Newark, au New Jersey. Avec d'autres Noirs de sa génération, il rêve de secouer le système scolaire en place, qui perpétue à son avis les inégalités. Son slogan est le même que Malcolm X, leader radical des années 60: « By any means necessary ». Par tous les moyens nécessaires.

Chez les Noirs, les partisans des *vouchers* ne veulent pas d'un système universel, comme celui proposé par l'ADQ. Ils veulent réserver les bons d'études aux parents pauvres qui veulent sortir leurs enfants des éco-

les non performantes. Ils veulent donner à ces parents un pouvoir réel dans le système d'éducation. Ils ne se fient plus aux discours et aux principes énoncés par les politiciens et les syndicats d'enseignants.

Mais les bons d'études ont-ils un avenir aux États-Unis? À l'heure actuelle, seulement 15 000 élèves vont à l'école privée grâce à des bons d'études payés par le public. Ils vivent à Cleveland, à Milwaukee et en Floride.

À Cleveland, cette année, 4456 élèves ont bénéficié de bons d'études d'une valeur pouvant atteindre 2250 \$. Issus pour la plupart de familles vivant sur ou sous le seuil de la pauvreté, ils ont quitté le réseau public et se sont presque tous retrouvés dans des écoles affiliées à l'Église catholique, qui offrent une éducation de meilleure qualité à prix très raisonnable.

L'initiative de Cleveland est cependant contestée devant la Cour suprême. La question est de savoir si les bons d'études payés par le public peuvent servir à envoyer des enfants dans des écoles religieuses. Pour les adversaires du système, c'est le principe de la séparation de l'Église et de l'État qui est en jeu.

La décision des juges sera déterminante pour l'avenir du mouvement en faveur des bons études aux États-Unis. Espérons que l'ADQ se tiendra au courant du résultat.

EN VOYAGE AVEC NOUS

Les mercredis et samedis dans **La Presse**

VACANCES VOYAGE

Montre *Roadster*® Bracelets interchangeable

Dépositaire cartier

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

[www.chateaudivoire.com](#)

ACTUALITÉS

Offre de lancement
Londres
 vol aller-retour
 Si réservé aujourd'hui **399\$**
 Départs tous les samedis à compter du 22 juin
 Consultez votre agent de voyages
 ou tél. à Canada Air Charter
 3060082
 (514) 858-6300 ou 1 800 667-8569
 ou à : info@canadaaircharter.com



À gauche, David Levine est interpellé par Yolande Pelletier. À droite, en haut, Carole Majeau, candidate libérale, au dîner de l'Âge d'or de Saint-Edmond. En bas, Marie Grégoire, de l'ADQ, cause avec M^{me} Carole Vautour et ses enfants Kim et David.



Photos ROBERT SKINNER, La Presse ©

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

Essoufflant, le dernier sprint!

ANDRÉ DUCHESNE

LAVALTRIE — Assis sur un banc de bois à l'entrée du Provigo de Lavaltrie, David Levine grignotait en vitesse un poulet barbecue acheté sur place pendant que son assistante distribuait les tracts du ministre péquiste avec la ferveur d'une dévote.

Quelques minutes plus tard, son sac réchaud de poulet toujours à la main, le candidat qui tente de se faire élire dans Berthier a traversé le chemin Saint-Antoine pour se rendre à son local électoral. Il était à peine disparu que la candidate adéquiste, Marie Grégoire, avait pris sa place à l'entrée du supermarché.

À l'autre bout de la circonscription, au fond du bled complètement perdu qu'est la paroisse de Saint-Edmond, la candidate libé-

rale, Carole Majeau, participait à un dîner du Club de l'Âge d'or dont les participants étaient visiblement enchantés de l'accueillir. — Allez-vous voter pour elle ? — Bien sûr, répond une dame tout endimanchée, rencontrée devant la cafetière. Je suis parente avec son neveu. Ben oui, vous savez, je suis la soeur de M^{me} Unetelle...

Pendant ce temps, M^{me} Majeau finissait d'avalier sa salade de patates avant de faire une dernière fois le tour des tables pour serrer les mains de tout le monde et de filer à un autre rendez-vous. À ses côtés, son aide de camp composait sur le cellulaire le numéro du journaliste Michel Lacombe, à qui elle donnait une entrevue à la radio.

— Vite, vite, appelle, c'est à « et vingt-cinq ». C'est l'heure, lance l'assistante.

— Au revoir, au revoir, lance M^{me} Majeau avant de s'engouffrer dans

la fourgonnette la conduisant à un autre rendez-vous.

À l'image, sans doute, des circonscriptions de Joliette, de Lac-Saint-Jean et de Vimont, les candidats de Berthier étaient engagés avec toute l'énergie dont ils disposaient encore dans un dernier sprint avant la cruciale élection partielle de demain.

Cruciale, parce que les trois formations politiques ont tout à perdre dans ce scrutin. Le PQ de Bernard Landry doit absolument trouver le moyen d'endiguer le mécontentement de la population ; le PLQ de Jean Charest doit prouver qu'il représente une solution de rechange au gouvernement péquiste ; et l'ADQ de Mario Dumont doit montrer que sa victoire du 15 avril dans Saguenay n'était pas qu'un sursaut d'humeur des électeurs.

De là les agendas des trois candidats de Berthier, qui, littéralement,

débordaient de rendez-vous, de séances de serrage de mains, de passages dans des soirées sociales, de sourires, de kilomètres, de... C'est comme cela depuis 30 jours. Ils ont « la langue à terre » mais encore le goût de sourire.

Comme M^{me} Majeau, tiens. Radieuse, elle nous racontait le plus calmement du monde que, de temps à autre, elle s'accordait de longues nuits de sommeil de cinq heures. Ou David Levine, qui révélait candidement que, en dépit de son titre de ministre délégué à la Santé, il n'était pas allé à Québec depuis un mois, réglant ses principaux dossiers par téléphone. Marie Grégoire était de son côté satisfaite de n'avoir manqué que deux fois à son « engagement » envers son fils Samuel d'aller le reconduire le matin à l'école.

David Levine, qui a sans doute le plus à perdre dans cette élection,

distribuait son dépliant avec, agrafée dessus, copie d'une chronique de Pierre Bourgault parue dans *Le Journal de Montréal* et faisant son éloge.

Les adéquistes, eux, ont pris un malin plaisir durant la campagne à installer directement sous les pancartes des candidats péquistes et libéraux de petits panneaux rectangulaires et portant des messages du genre « Envoyons le bon message à Québec », « On la connaît leur recette » ou encore « Le 17 juin, on va se faire respecter ». M^{me} Majeau était quant à elle ravie d'être la seule à s'être présentée au dîner de l'âge d'or de Saint-Edmond.

Chacun des trois candidats poursuivra aujourd'hui, dans un dernier effort, sa tournée des quelque 25 municipalités de la circonscription. Des députés se joindront à eux. On attend aussi Bernard Landry et Jean Charest. Demain, enfin, sera jour de verdict. Après, ce sera l'été.

Ça ferraille dans Vimont

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À QUELQUES HEURES de la journée fatidique, les candidats à l'élection complémentaire dans Vimont se sont lancés dans un sprint final pour convaincre les électeurs.

Dans cette circonscription de Laval, la nervosité est palpable au Parti québécois, au Parti libéral du Québec et à l'Action démocratique du Québec (ADQ). Au cours de la dernière semaine, les trois chefs de parti sont venus dans l'île Jésus afin de persuader les électeurs de voter pour leur candidat.

Au début de la campagne, les observateurs préoyaient une victoire du candidat du PLQ, Vincent Auclair. Le vent semble toutefois avoir tourné, ces mêmes observateurs ayant maintenant tendance à dire que l'ADQ, avec François Gaudreau, gagne du terrain. Le PQ et Manon Sauvé multiplient leurs sorties, même si la côte semble dure à remonter, pour aller chercher les votes des indécis et faire mentir les prédictions.

Les libéraux veulent absolument gagner Vimont, d'autant plus que les derniers pointages indiquent des défaites dans Lac-Saint-Jean, Joliette et Berthier. Des « travailleurs d'élections » d'autres circonscriptions ont été appelés en renfort pour faire du porte-à-porte et des appels téléphoniques.

Une élection complémentaire a été rendue nécessaire dans Vimont à la suite de la démission avec fracas de David Cliche. Aux élections générales de 1998, c'est dans Vimont que le PQ avait connu sa plus forte majorité à Laval.

Même s'ils savent très bien qu'ils seront dans l'opposition s'ils sont élus, MM. Auclair (PLQ) et Gaudreau (ADQ) sont convaincus que leur victoire aiderait à améliorer la qualité de vie de la population de cette circonscription.

« Un bon député d'opposition vaut 10 fois plus qu'un ministre », soutient le chef du PLQ, Jean Charest. Pour lui, ces complémentaires sont un prélude aux élections générales. « Il faut du changement immédiatement pour préparer le futur, passer un message. Nos troupes sont prêtes pour les prochaines élections générales », soutient-il.

De son côté, Bernard Landry est d'avis que les élections complémentaires ne sont pas le moment pour les gens d'exprimer leur satisfaction ou leur mécontentement envers le gouvernement. « René Lévesque en avait perdu 30 en ligne pour gagner la générale suivante », a-t-il précisé lors de son passage à Laval mardi dernier.

Dans cette course, le PQ a frappé plus durement sur l'ADQ que sur le PLQ.

Le candidat libéral Vincent Auclair, pour sa part, a principalement mis de l'avant « des solutions concrètes » pour la population de Vimont, soit renouveler l'équipement médical désuet de la Cité de la Santé, prendre les mesures nécessaires pour tenter de pourvoir les 200 postes d'infirmières vacants à cet hôpital, permettre aux garderies privées d'ouvrir 200 nouvelles places à 5 \$, cesser de transférer les enfants d'une école à l'autre, en particulier dans le quartier Sainte-Rose.

De son côté, l'adéquiste François Gaudreau a affirmé que l'ADQ était le seul parti capable de proposer des solutions

nouvelles. « Plus que jamais dans Vimont, l'ADQ se veut le seul parti capable de rallier les libéraux et les péquistes qui veulent un vrai changement. C'est clair que nous prenons de plus en plus de place dans les intentions de vote de Vimont. »

Manon Sauvé, qui se bat pour garder Vimont au PQ, invite les électeurs qui ont à coeur le développement du Québec à l'appuyer. « Le PQ bâtit un pays, c'est un projet qui appelle des compétences hors du commun. » Elle est d'avis que le gouvernement du PQ a bien servi les citoyens de Vimont.

Rappelons que Manon Sauvé est avocate. Elle habite Montréal, travaille dans les Basses-Laurentides et a été candidate du Bloc québécois dans Laval-Ouest aux dernières élections fédérales. François Gaudreau est entrepreneur et demeure dans Vimont. Aux dernières élections provinciales, il était candidat de l'ADQ dans cette circonscription et, au scrutin municipal de Laval en 2001, il a tenté de se faire élire conseiller. Vincent Auclair est notaire, et son bureau est situé dans le secteur Sainte-Rose (Vimont), où il a grandi. Il habite Mirabel.

Pour les prochaines élections générales, Vimont va subir un découpage important : la partie au sud de l'autoroute 440 passera à la circonscription de Laval-des-Rapides, ce qui signifie que M. Gaudreau n'y habitera plus. Du côté nord-ouest, une section passera à Fabre, tandis que, dans le secteur nord-est, un segment de Mille-Îles sera transféré à Vimont.

La gauche aura deux chefs

SÉBASTIEN RODRIGUE

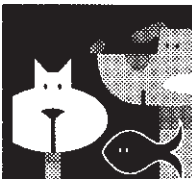
L'UNION DES FORCES progressistes (UFP) a entamé son congrès de fondation hier et les quelque 250 participants rassemblés à Montréal ont officiellement choisi la formule d'un parti fédéré avec un leadership bicéphale.

Réunis au Centre Saint-Pierre, les délégués ont longtemps débattu avant de choisir entre un parti fédéré plutôt qu'unitaire. « C'est un parti politique qui permet à des organisations qui ont des sensibilités propres de se regrouper et de faire valoir à l'intérieur du parti des enjeux particuliers qu'ils espèrent pouvoir retrouver dans une plate-forme commune », explique Pierre Dostie, responsable des communications du Rassemblement pour une alternative politique (RAP).

L'UFP naîtra donc de la fusion de trois formations politiques distinctes : le Parti de la démocratie socialiste (PDS), le RAP et le Parti communiste du Québec (PCQ). « Les partis fondateurs vont pouvoir continuer d'exister en tant que section, tout comme il y aura de la place pour d'autres partis — on pense au parti vert ou si jamais un parti des régions ou un parti féministe étaient fondés », précise M. Dostie.

Avec la structure adoptée hier, l'UFP aura un président et un conseil national constitué de 12 personnes — autant d'hommes que de femmes. Le leadership ne sera pas exercé par le président, mais par ses deux vice-présidents, une femme et un homme, élus pour deux ans.

Aujourd'hui, les délégués éliront le conseil national, y compris le président et les deux porte-parole, en plus d'adopter une plate-forme politique. En conférence de presse plus tôt cette semaine, l'UFP a déjà fait savoir que deux militants de la formation, Pierre Gélinas et Sylvie Demers, brigueront les postes de président et vice-présidente respectivement. Pierre Dostie, du RAP, Monique Moisan, du PDS, et l'ancienne candidate du RAP lors des élections partielles dans la circonscription de Blainville, Thérèse Hamel, présenteront aussi leur candidature à la vice-présidence.



ANIMAUX

4 jours
consécutifs

pour seulement
30,48 \$*
pour 3 lignes

2,54 \$* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

3053754

LES PETITES ANNONCES

La Presse
cyberpresse.ca

987-VENDU
sans frais 1 866 987-VENDU
(8363)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

Impôts : tout le monde veut aller au ciel

La montée soudaine de l’Action démocratique du Québec dans le contexte préélectoral actuel a bouleversé les plans du Parti québécois et du Parti libéral qui se voient maintenant obligés d’attaquer les principales idées mises de l’avant pas Mario Dumont. Mais quelles sont exactement les positions adéquistes ? Et quelles sont les propositions du PQ et du PLQ ? À la veille des quatre élections complémentaires de demain, *La Presse* décortique le programme des trois partis. Aujourd’hui : la fiscalité.



HÉLÈNE BARIL

Si y a une chose sur laquelle tous les partis s’entendent, c’est la nécessité de réduire les impôts des Québécois, qui restent les contribuables les plus taxés au Canada malgré les baisses annoncées ces dernières années. La façon de procéder et l’ampleur de ces baisses d’impôt varient toutefois considérablement d’un parti à l’autre.

Avec sa proposition d’instaurer un taux d’imposition unique de 20 %, l’Action démocratique du Québec vole la vedette aux deux autres partis en matière de fiscalité. Le taux unique, parce qu’il fait miroiter des baisses d’impôt et une simplification du régime fiscal, semble attrayant pour beaucoup des gens.

Attention, préviennent à l’unisson deux spécialistes de la politique économique, l’un en faveur du taux de taxation unique, l’autre contre.

« Un taux de 20 %, comme le propose le parti de Mario Dumont, ne veut pas nécessairement dire des baisses d’impôt pour tout le monde », dit Michel Gagnon, le directeur de l’Institut économique de Montréal.

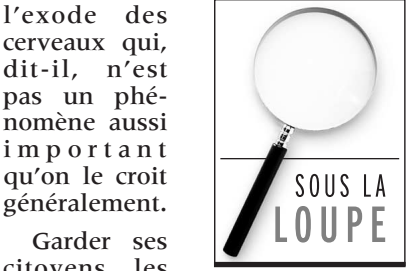
Le régime fiscal québécois comporte trois taux d’imposition : 16 %, 20 % et 24 %. Le taux de 20 % proposé par Mario Dumont signifierait donc en théorie une

hausse d’impôt pour ceux qui sont imposés au taux le plus bas, le statu quo pour ceux qui paient le taux de 20 % et une baisse d’impôt pour ceux qui paient le taux le plus élevé. Et ce, si les taux d’exemption personnelle de base demeurent au niveau actuel, ce qui n’est pas précisé dans le programme de l’ADQ.

En fait, la seule certitude de la proposition de Mario Dumont, c’est que les plus riches paieraient moins d’impôt, parce que l’ADQ estime qu’il est important de faire quelque chose pour « garder nos créateurs de richesse », peut-on lire dans son programme.

Le président de l’Institut économique de Montréal voit l’impôt unique comme une mesure très positive. « Pourquoi les gens devraient-ils être pénalisés parce qu’ils sont plus efficaces », questionne-t-il, en rappelant que l’impôt sur le revenu, comme son nom l’indique, n’est pas un impôt sur la richesse, mais sur les revenus générés par un individu chaque année.

Nicolas Marceau, professeur au CEFRE (Centre de recherche sur l’emploi et les fluctuations économiques) de l’Université du Québec à Montréal, n’est pas du même avis. « L’impôt sur le revenu reste le seul impôt qui est progressif », estime le professeur. Pour lui, les avantages de réduire l’impôt à payer des plus riches de la société ne sont pas clairs. Empêcher l’exode des cerveaux ? « Je ne suis pas convaincu que ceux qui partent le font à cause des impôts », dit-il. Selon lui, c’est davantage les salaires faramineux, les budgets de recherche ou l’occasion de travailler avec les meilleurs spécialistes d’un secteur particulier qui expliquent



l’exode des cerveaux qui, dit-il, n’est pas un phénomène aussi important qu’on le croit généralement.

Garder ses citoyens les plus riches peut certes avoir des avantages, estime Nicolas Marceau, simplement parce qu’ils paient des impôts, dépensent et investissent. « Il faut essayer de les garder, mais pas à n’importe quel prix », dit-il. Si réduire le fardeau fiscal des plus riches signifie une détérioration du sort des moins nantis, il faut y penser à deux fois.

Jusqu’à maintenant, seule l’Alberta a instauré le taux d’imposition unique, en attendant d’abolir complètement l’impôt sur le revenu.

De la foutaise ?

L’autre avantage prétendu du taux unique d’imposition, c’est la simplification du régime fiscal reconnu au Québec pour sa complexité. C’est de la foutaise, croit Nicolas Marceau. Un taux unique ne simplifierait rien du tout, soutient-il, puisque ce ne sont pas les taux qui expliquent la complexité du régime, mais le calcul du revenu sur lequel les taux s’appliquent. En raison des nombreuses exemptions et crédits d’impôt existants, le calcul du revenu imposable serait tout aussi long avec un seul taux qu’avec trois.

C’est l’élimination de toutes les exemptions et de tous les crédits d’impôt qui simplifierait le régime fiscal. Mais ce serait aussi se priver d’encourager tel comportement ou tel secteur d’activités. Est-ce bien cela qu’on veut, demande Nicolas Marceau. « On ne doit pas rechercher la complexité, mais il y a de la complexité utile dans le monde. »

À côté de celui de l’ADQ, les programmes économiques des deux autres partis apparaissent bien semblables. Au Parti québécois, l’accent est mis sur la création d’emploi et l’accroissement de l’investissement privé en utilisant l’arsenal traditionnel d’intervention de

FISCALITÉ: LES FAITS SAILLANTS
En matière de fiscalité, les programmes des trois principaux partis politiques du Québec ne brillent pas par leur précision. Tous affirment la nécessité de réduire le fardeau fiscal des Québécois, sans toutefois en chiffrer le coût ou la provenance des fonds nécessaires à ces baisses d'impôt. Voici les principales propositions des partis. (HB)
ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC
› Remplacer les trois taux d'imposition actuels de 16, 20 et 24% par un taux unique de 20%
› Permettre aux acheteurs d'une première maison de déduire les intérêts hypothécaires de leur impôt à payer
› Remplacer le programme d'aide sociale par un revenu minimum et un crédit d'impôt
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
› Réduire les impôts de 25% pendant le premier mandat, ce qui équivaut à 2 milliards ou 700\$ par contribuable
› Réduire l'intervention de l'État dans l'économie
› Accroître l'investissement privé en misant sur un climat plus accueillant pour les entreprises
PARTI QUÉBÉCOIS
› Créer des emplois pour tout le monde
› Accroître l'investissement privé par l'intervention plus active de l'État dans l'économie
› Réduire le fardeau fiscal en respectant le consensus social et l'équité du régime fiscal

l’État, c’est-à-dire les subventions et les congés de taxes pour les entreprises, et les investissements des sociétés d’État. La réduction d’impôt est bien sûr dans le paysage, mais elle n’occupe pas le premier plan, comme tous les contribuables sont à même de le constater après huit années de gouvernement péquiste.

Le Parti libéral, pour sa part, fait de la réduction des impôts une priorité. L’intention d’un gouvernement libéral est de réduire de 25 % le fardeau fiscal des Québécois, ce qui représente deux milliards de dollars, ou 700 \$ par contribuable.

Le programme ne précise pas comment serait financée cette baisse d’impôt. Selon Monique Jérôme-Forget, la porte-parole du parti en matière d’économie, le financement viendrait en partie de la réduction des interventions de l’État dans l’économie (subventions aux entreprises, investissement des sociétés d’État) et en partie du climat plus favorable à l’investissement qui suivrait l’arrivée au pouvoir d’un gouvernement libéral.

Nicolas Marceau doute que ce soit suffisant. « Ce ne sera pas pos-

sible sans réduire les services », estime-t-il.

Le programme du PLQ ne parle pas de réduire les services. Ce manque de cohérence n’est pas l’exclusivité des libéraux québécois, note pour sa part Michel Gagnon, de l’Institut économique. « C’est la grande tragédie et en même temps la nature de la politique : il faut dire aux gens ce qu’ils veulent entendre », déplore-t-il.

En ce sens, le parti de Mario Dumont est peut-être celui qui est le plus cohérent, selon lui, parce qu’il parle à la fois de réduction d’impôt et de réduction de services. Le programme de l’ADQ propose également de permettre aux acheteurs d’une première maison de déduire de leur impôt à payer l’intérêt du prêt hypothécaire, mais il ne dit pas combien cette mesure pourrait coûter.

L’ADQ voudrait aussi remplacer le programme d’aide sociale et les autres mesures d’aide aux moins nantis par un transfert aux bénéficiaires, une sorte de revenu minimum. Comme il n’y a aucun détail sur le fonctionnement de ce nouveau système, les avantages par rapport à l’aide sociale ne sont pas clairs, remarque le chercheur Nicolas Marceau.

Le Bloc tire à boulets rouges sur Paul Martin

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

RIMOUSKI — Qui a peur de Paul Martin ? Pas les membres du Bloc québécois, si l’on en croit leurs déclarations.

« Ce n’est pas nous qui avons les problèmes avec Paul Martin, c’est Jean Chrétien. Quand Paul Martin sera là, on s’en occupera », a déclaré Gilles Duceppe, chef du Bloc, lors d’un point de presse en marge du conseil général du parti, à Rimouski.

Bien qu’il minimise les sondages et répète qu’il n’a rien à craindre, le Bloc a tout de même cru bon décocher des tirs puissants envers celui qui rêve de succéder à Jean Chrétien à la tête du Parti libéral du Canada (PLC).

« Je vous dis que Paul Martin,

c’est le Kim Campbell du Parti libéral. Ça monte vite, ça durera pas longtemps et ça va descendre encore plus vite », a martelé Michel Gauthier, leader parlementaire du Bloc, pour conclure son discours devant les militants.

« La prochaine élection, on la fera contre Jean Chrétien ou contre Paul Martin, a poursuivi M. Gauthier. Ça ne changera pas le résultat. »

Ce n’est pas ce que démontrent certains sondages. Le plus récent, réalisé par Léger et Léger pour le compte du *Devoir*, indique qu’avec Paul Martin à la tête du PLC, les libéraux recueilleraient au Québec 50 % des voix contre 30 % pour le Bloc.

En contrepartie, si Jean Chrétien reste en selle, bloquistes et libéraux demeureraient au coude à coude.

Dans son discours devant les militants, M. Duceppe s’est appliqué à faire la démonstration que Paul Martin ou Jean Chrétien, il s’agit du pareil au même. « Quand on sera dans la vraie réalité, M. Martin devra parler d’un certain nombre de choses », souligne le chef du Bloc.

Ce dernier offre des suggestions de sujets au candidat à la succession du premier ministre. « On pourrait lui demander de se prononcer sur le détournement des milliards dans la caisse de l’assurance-emploi. Comment aurait-il été différent de Jean Chrétien ? » avance M. Duceppe, qui cite également les questions du supplément au revenu garanti, du déséquilibre fiscal et de la construction maritime.



Gilles Duceppe minimise l'impact des sondages.

Duceppe veut que l’enquête publique devienne un enjeu électoral

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

RIMOUSKI — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a jeté les gants hier, défiant le premier ministre Jean Chrétien de déclencher des élections partielles dont l’enjeu consisterait en la tenue d’une enquête publique sur le scandale des commandites.

Le résultat des élections partielles, donc le verdict populaire, trancherait la question que M. Chrétien repousse depuis des semaines. L’opposition réclame quotidiennement cette enquête publique à grands cris.

« Jean Chrétien refuse une enquête publique (...) Quand on gagnera ces élections, parce qu’on va les gagner, l’enquête publique, on va l’avoir. Il (M. Chrétien) ne pourra pas se soustraire au jugement de la population », a lancé M. Duceppe devant quelque 225 militants réunis à Rimouski dans le cadre du conseil général du parti.

Deux circonscriptions fédérales sont va-

cantes au Québec, depuis le départ des députés bloquistes Michel Bellehumeur et Stéphane Tremblay qui sont candidats péquistes aux élections provinciales complémentaires de lundi.

M. Chrétien devra, quelque part au cours des prochains mois, annoncer la tenue d’élections partielles dans Lac-Saint-Jean-Saguenay et dans Berthier-Montcalm.

Selon M. Duceppe, les résultats de ces éventuelles élections seront « un aperçu des prochaines élections générales ». Le Bloc se dit prêt à lancer sa machine sur le terrain, des candidats potentiels se sont déjà manifestés.

En lançant ce défi, le Bloc ne prend néanmoins pas de très grands risques. Les deux circonscriptions en question sont des territoires plutôt favorables au Bloc où le parti de Gilles Duceppe n’a jamais eu de difficultés à s’imposer.

Même loin des Communes, le scandale

des commandites a alimenté hier une bonne partie des discours des bloquistes. Ce scandale serait même partie intégrale de l’un des nouveaux arguments pour justifier la nécessité de la souveraineté du Québec.

Depuis 1995, année du dernier référendum, Ottawa a mis les bouchées doubles pour améliorer sa visibilité au Québec et tenter de « créer artificiellement une nation canadienne », a expliqué le député Pierre Paquette aux délégués des 75 circonscriptions.

Cette politique du gouvernement fédéral l’a poussé « à des dépenses de propagande qui amènent des dérapages comme on l’a vu avec les commandites », a-t-il poursuivi. M. Paquette, qui préside le comité de stratégie souverainiste, présentait aux militants un document de base qui lancera la réflexion du parti sur sa vision de la souveraineté, réflexion qui culminera en avril 2003 lors du congrès national du parti.

Le document fait mention que la souveraineté du Québec doit passer par un référen-

dum, mais reste muet sur la voie à emprunter pour y arriver.

Dans le plan d’action déposé l’an dernier, le Bloc indiquait qu’il s’attendait que le PQ tienne un référendum après une élection générale. Cette année, on s’est abstenu de faire une telle déclaration.

Quant à l’atmosphère au sein du parti, elle semble au beau fixe après des périodes plus houleuses. Même les relations avec le Parti québécois, malgré la défection de deux députés du Bloc vers le parti de Bernard Landry, n’ont pas fait l’objet de commentaires négatifs, du moins publiquement.

En fait, le conseil général a été raccourci d’une journée pour permettre aux militants de retourner sur le terrain et donner un coup de main, aujourd’hui, aux candidats péquistes des quatre élections provinciales complémentaires. Vers la fin de la semaine dernière, aux Communes, les députés du Bloc étaient à leur nombre minimum, les autres se trouvant encore dans les comtés en élection pour aider leurs collègues provinciaux.

3056638A

LE GRAND CRU DE L'AUTO D'OCCASION

LE CAHIER L'AUTO DEMAIN DANS **La Presse**

Avoir envie de Mireille Mathieu



STÉPHANE LAPORTE
collaboration spéciale
stephane@stephanelaporte.com

Ce matin, j'ai envie d'écouter du Mireille Mathieu. Non, je ne suis pas malade ! Ni en burn-out ! La voix de Mireille Mathieu m'a toujours tapé sur les nerfs. Elle sort trop du nez. On dirait un Guy Fournier castra. Pourtant ce matin, je donnerais tout pour l'entendre. Parce que Mireille Mathieu, c'était la chanteuse à mon père.

Personne d'autre que lui ne l'aimait dans la famille. Durant toute l'année, on entendait jouer dans notre demeure les disques de Bécoud et de Brel de ma mère, les disques de Jimi Hendrix et de Pink Floyd de mon frère, les disques de Chopin et de Mozart de ma soeur, mes disques des Beatles et de Charlebois. Mais jamais, le disque de Mireille Mathieu de mon père. Sauf le dimanche de la fête des Pères. Ce jour-là, pour faire plaisir à

mon papa, j'allais moi-même chercher, en dessous de la pile, le 33 tours du rossignol français. Et je le mettais sur la plaque tournante. On brunchait en écoutant :

Acropolis adieu, adieu l'amour
Les roses blanches d'Athénée se sont fanées

On s'est aimé quelques jours
Acropolis adieu !

Mon père souriait. Il était content. Et il disait à chaque fois : « Ça, c'est de la musique ! »

En regardant surtout mon frère et moi. Probablement à cause d'Hendrix, de Pink Floyd, des Beatles et de Charlebois ! Nous, on souriait. Comme c'était le dimanche de la fête des Pères, on essayait d'abonder dans son sens. On se forçait :

« C'est vrai qu'elle chante juste ta Mireille Mathieu. Pis elle a une belle coupe de cheveux ! »

La face A terminée, j'allais tourner le disque. Sans me presser. Mes oreilles en avaient déjà assez.

Pourquoi le monde est sans amour
Pourquoi l'hiver les oiseaux meurent
Pourquoi le monde est sans amour
De quel droit cueille-t-on les fleurs...

Pendant que Mireille Mathieu roulait ses r, mon père ouvrait ses cadeaux. Une cravate, des bas, un chandail, des chocolats aux cerises.

Il nous disait merci. En nous serrant la main. Puis il se levait pour aller laver la vaisselle. En chantant : *Ça ne peut pas durer toujours, pourquoi le monde est sans amour.*

Vers 15 heures, la fête était finie. Mon père sortait prendre sa marche de santé. Pour aller au dépanneur, s'acheter des cigarettes. Je me dépêchais de remettre le disque de Mireille Mathieu dans sa pochette. Et je mettais mon Charlebois sur la plaque tournante :

Ent'deux joints tu pourrais faire qu'qu'chose

Ent'deux joints tu pourrais t'grouiller l'cul...

Ouf ! Ça faisait du bien ! Mireille Mathieu retournait en dessous de la pile. Muette pour une autre année.

Pauvre Papa ! En exil, dans son propre royaume.

C'est en vous racontant ça que je m'aperçois à quel point, il était fin. C'était sa maison. Son tourne-disque. S'il avait voulu, il aurait pu nous inonder de Mireille Mathieu à l'année. *Ma première étoile, Une histoire d'amour, Tous les enfants chantent avec moi*, non-stop ! En boucle ! Encore et encore ! Mais non, il nous laissait écouter notre musique. Sans rien dire. Sans se plaindre. Même si c'était pas son bag. Il se

contentait une fois par année d'écouter sa chanteuse. C'était assez pour lui.

Mon père est toujours resté dans son coin. Allongé sur le divan vert. On le lui a souvent reproché.

Il n'a jamais joué avec nous. Mais il nous a laissés jouer. Il n'a jamais trippé avec nous. Mais il nous a laissés tripper. Et c'est déjà beaucoup.

Ça prend beaucoup d'amour pour ne pas imposer ses choix à ses enfants. Et les laisser avoir les leurs. Sans qu'ils aient à partir.

Je vais aller sur le Net. Essayer de trouver des MP3 de Mireille Mathieu. Et je vais les faire jouer très fort dans la maison. En espérant que mon père les entende, dans son petit coin au ciel. Et je suis sûr que je vais trouver ça bon !

Move away, Madonna ! Mireille Mathieu est là !

Bonne fête Papa !
Bonne fête à tous les papas !

■ ■ ■
« On n'a pas été chanceux, on a touché plein de poteaux, merde ! » C'est ce que ne cessent de répéter les joueurs de foot de l'équipe de France depuis leur élimination au premier tour du Mondial. Pas chanceux... pas chanceux...

Un instant, les boys ! C'est facile à dire ! Avez-vous vu la grandeur d'un filet de soccer ? On pourrait ramasser tous les poissons de l'Atlantique dedans ! C'est gros comme un Club Price ! Alors quand ton tir frappe le poteau, c'est pas parce que tu n'es pas chanceux, c'est parce que t'as visé à côté. C'est tout ! Quand ils comptent un but, est-ce que les joueurs disent : « J'ai été chanceux ! » Non, ils disent qu'ils sont bons. Alors quand ils touchent le poteau, c'est qu'ils ne sont pas assez bons. O.K. La malchance n'a rien à voir là-dedans. Si Zidane frappe le ballon et que le ballon se dirige directement dans le but, quand soudainement, la foule frappe le ballon et le pulvérise. Ça, c'est de la malchance. Mais frapper un poteau, quand le filet est gros comme le Costa Rica, ce n'est pas de la malchance. C'est un manque de visou.

Je vous invite donc, chers cousins français, à acheter le livre de Réjean Houle : *Comment survivre aux poteaux*.

■ ■ ■
Le party de Guy Laliberté empêche ses voisins de dormir. C'est le Cirque du Sommeil !

Christophe Colomb est-il enterré à Séville ou à Saint-Domingue?

Associated Press

MADRID — Des enseignants espagnols proposent d'avoir recours à des tests ADN pour trancher un débat vieux de plus d'un siècle.

Christophe Colomb, le navigateur génois, a en effet deux lieux de sépulture supposés : la cathédrale de Séville (Espagne) et, de l'autre côté de l'Atlantique, le Faro a Colon (phare de Colomb) en forme de croix à Saint-Domingue (République dominicaine).

Cela fait plus de 100 ans que les historiens tentent de déterminer laquelle de ces deux villes a l'honneur d'héberger les reliques de celui qui découvrit l'Amérique.

La seule façon de le savoir, argue le professeur d'histoire Marcial Castro, est d'exhumer les deux séries d'os, de glaner quelques fils d'ADN, et de les comparer avec l'empreinte génétique d'Hernando Colon, fils naturel de l'explorateur.

La dépouille d'Hernando, qui repose en la cathédrale de Séville, constitue les seuls restes authentifiés d'un parent proche de Cristobal Colon.

Marcial Castro, qui enseigne dans un lycée public de la province de Séville, a déjà publié plusieurs articles sur la généalogie de personnalités historiques. Son collègue Sergio Algarrada, professeur de biologie, travaille avec lui sur le

dossier Colomb. Ils ont embauché Jose Antonio Lorente, qui dirige le Laboratoire d'identification génétique de l'université de Grenade, pour conduire les tests ADN.

Selon le vice-président du monument Luis Yafort, la décision finale reviendra au président de la République dominicaine Hipolito Mejia et aux responsables du clergé. « Si ça peut prouver que ce sont, ou que ce ne sont pas, les restes de Christophe Colomb, merveilleux ! » s'est-il exclamé.

Christophe Colomb est décédé le 20 mai 1506 à Valladolid (Espagne). Il avait demandé à être enterré aux Amériques mais aucune église de stature suffisante n'y avait

encore été construite. Il fut donc inhumé dans un monastère de Valladolid.

Trois ans plus tard, ses restes furent transférés au monastère chartroux de la Cartuja de Séville. En 1537, Maria de Rojas y Toledo, la veuve de Diego, le fils de Christophe Colomb, fut autorisée à entermer les dépouilles de son mari et de son beau-père en la cathédrale de Saint-Domingue. Les Espagnols exhumèrent les os présumés du na-

vigateur et les abritèrent dans une cathédrale de La Havane (Cuba) jusqu'à ce qu'éclate en 1898 la guerre hispano-américaine. Madrid décida alors de les rapatrier à Séville. Mais en 1877, des ouvriers avaient découvert, en creusant dans la cathédrale de Saint-Domingue, une boîte de plomb contenant 13 os et 28 osselets portant l'inscription : « Grand homme illustre, don Cristobal Colon ».

Résultats
TVA, le réseau des tirages

31 Jours de Chance

Numéro complet 100 000 \$
5 derniers chiffres 1 000 \$

4 derniers chiffres 100 \$
3 derniers chiffres 30 \$
2 derniers chiffres 20 \$

Numéro du 16 juin	130103
2002-06-01	395843
2002-06-02	170244
2002-06-03	169095
2002-06-04	182662
2002-06-05	213683
2002-06-06	959450
2002-06-07	311138
2002-06-08	450997
(numéros décomposables)	
100 000\$ chaque jour du 1 ^{er} au 30 juin 2002	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.	
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX	

TOUS LES SAMEDIS

MONTOIT

La Presse

652

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2002-06-15

20 29 38 39 42 46

Complémentaire: (23)

Tirage du 2002-06-15

16 28 33 38 44 47

Complémentaire: (37)

Tirage du 2002-06-15

02 08 10 14 16 20 23 27 28 35 38 39 41 42 45 47 49 54 59 65

Tirage du 2002-06-15

NUMÉRO: 166773

Tirage du 2002-06-15

3 4 451 1602

Tirage du 2002-06-14

NUMÉRO: 338917

Tirage du 2002-06-14

02 07 10 21 31 32 33

Complémentaire: (17)

Ventes totales: 16 485 196 \$
Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$

GAGNANTS

LOTS

7/7	0	7 500 000,00 \$
6/7+	5	60 307,00 \$
6/7	109	2 420,60 \$
5/7	6 310	149,30 \$
4/7	135 285	10,00 \$
3/7+	127 391	10,00 \$
3/7	1 135 987	Participation gratuite

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX**

Pour le plaisir d'écrire

Découvrez le plaisir d'écrire grâce aux exercices gradués de l'École des Écrivains.

Prospectus gratuit
(450) 672-4893
807, rue Closse, St-Lambert J4R 1K8
lambertparadis@yahoo.ca

On fait la vague?

L'Île de Gilidor

Du dimanche au mercredi

21 h

ICI Radio-Canada

www.radio-canada.ca/gildor

Toronto n'a peut-être pas la folie latine de Montréal, mais ses résidants ont su donner une âme à chacun de leurs quartiers. Mais pour avoir le privilège d'habiter The Annex, Little Italy ou les environs de Queen Street West, il faut avoir un portefeuille bien garni : en bas de 1000 \$ par mois, il n'y a pas grand-chose pour s'abriter... Après avoir fait le point sur Montréal, à deux semaines du grand déménagement, *La Presse* se penche sur les problèmes de logement à Toronto, Londres, Paris et New York.

Sortir l'artillerie lourde... et ses dollars



JUDITH LACHAPELLE
LA CRISE DU LOGEMENT

SAM	1 > Montréal
DIM	2 > Toronto
LUN	3 > Londres
MAR	4 > Paris
MER	5 > New York

TORONTO — « Vous venez de Montréal ? Ça doit être tout un choc de voir le montant de nos loyers quand on est habitué à payer 300 \$ par mois ! »

Le propriétaire est tout de suite passé au français quand il a reconnu l'accent de la journaliste montréalaise déguisée en future locataire torontoise. Pardon ? 300 dollars par mois à Montréal ? « Eh bien... il faut dire que j'ai quitté la ville il y a dix ans ! »

N'empêche. Les loyers ont peut-être beaucoup monté ces trois dernières années à Montréal, le choc est quand même impressionnant sur les rives du lac Ontario. « Mais j'ai surmonté la barrière psychologique », précise Nathalie Masse. « Quand je revien-drai à Montréal, je ne serai pas étonnée de voir des appartements à 1000 \$ par mois sur le Plateau. On dirait que je suis habituée maintenant. »

On m'avait bien averti : on ne loue pas un appartement à Toronto comme on le fait à Montréal. La grande différence, c'est le temps. Contrairement aux baux montréalais et québécois, les baux torontois ne viennent pas tous à échéance le 1^{er} juillet. On peut donc trouver des logements intéressants toute l'année.

Et les propriétaires torontois ne sont pas aussi pressés que leurs confrères montréalais : ils savent qu'ils trouveront quelqu'un pour louer leur logement, alors ils prennent tout leur temps pour choisir le locataire qui leur plaît.

Nathalie Masse, accompagnée d'un « agent de location » chargé par sa compagnie d'organiser son déménagement à Toronto, s'est vue dérouler le tapis rouge par des propriétaires heureux d'offrir un logement à cette jeune femme d'allure sérieuse, visiblement capable de payer les 1200 \$ par mois... Capable, d'accord, dit Nathalie. Mais en se serrant tout de même la ceinture !

Les «bons» locataires

« En fait, si tu es un « bon » locataire, et si tu as les moyens de payer, tu n'auras pas de difficultés à trouver un appartement à Toronto », dit Lynn, entre deux coups de pin-ceau dans son nouveau logis de Little Italy.

Elle, en tout cas, n'a pas eu à supplier sa propriétaire de lui céder le logement : finis-sante en chirurgie de la faculté de médecine de McGill, elle arrive à Toronto pour compléter ses stages. Mais même si sa profession inspire confiance en ses moyens financiers, l'étudiante qu'elle est encore devra se serrer la ceinture pour payer les 1275 \$ par mois que lui coûteront l'équivalent d'un quatre et demi !

Il faut dire que les quartiers comme The Annex (près de l'Université de Toronto), ou Little Italy sont les quartiers les plus populaires de la ville. Par contre, alors que l'action à Montréal se concentre surtout sur le Plateau, la vie de quartier est beaucoup plus développée à Toronto. « Montréal aurait intérêt à s'inspirer de Toronto pour donner plus de vie à ses quartiers », croit Philip, qui a quitté Montréal il y a trois ans. Chacun a sa rue commerciale, ses petites boutiques, ses cafés, ses restos, ses bars, son cinéma. Habiter Toronto, c'est d'abord habiter un quartier.

Des appartements parfois étranges

L'appartement de Lynn est typique de ceux que l'on retrouve le plus souvent dans la ville. Si Montréal a généralement des immeubles divisés et conçus pour des logements, ce n'est pas le cas à Toronto. Les vastes demeures qu'habitaient les grandes familles d'antan ont été divisées et subdivisées pour en faire des logements de trois ou quatre pièces. Le résultat est parfois étrange... « J'ai déjà vu des appartements où, pour aller chez toi, tu devais passer par le salon du propriétaire ! » se souvient Philip.

Celui que j'ai visité dans The Annex, à l'étage d'une belle maison de briques brunes, partageait le lobby du propriétaire d'en dessous. L'annonce dans le journal décrivait un « two bedroom apartment » avec un solarium, le tout pour 1200 \$ par mois.

Les deux pièces étaient minuscules (la plus grande pouvait à peine contenir un lit queen et une armoire), et le solarium était tout juste assez grand pour y mettre un bureau et une chaise. Mais le tout avait un certain cachet et, après tout, le quartier était le plus couru de la ville...

Ne restait que le test de l'entrevue avec le propriétaire. Celui-ci, tellement heureux de reconnaître l'accent français, était prêt à signer le bail sur-le-champ ! La pseudo-future-locataire-torontoise, prise au dépourvu, ne croyait pas avoir si bien joué le jeu.

Nul besoin d'être médecin, de porter des vêtements griffés ou de sortir son carnet de chèque pour convaincre ce proprio ; dans son cas, il suffisait d'être Montréalais. « Tous mes amis ici sont montréalais », a-t-il réussi à dire dans un français laborieux. « Je dirais même que ce sont les Montréalais d'ici qui ont rendu la ville si intéressante depuis les dernières années ! »



Photo Canadian Press

L'illustration ultime de la situation critique dans laquelle vivent bon nombre de personnes démunies est l'apparition d'un tout nouveau quartier, qu'on ne retrouvera sur aucune carte, dans aucun guide touristique : Tent City. Depuis deux ans, itinérants, travailleurs pauvres, chômeurs, habitent cet ancien lieu d'enfouissement situé dans l'est de la ville, coincé entre l'autoroute Gardiner et le lac Ontario.

De Tent City à The Annex

JUDITH LACHAPELLE

TORONTO — « Quand j'ai obtenu mon transfert à notre bureau de Toronto, tous ceux qui n'y avaient jamais mis les pieds m'ont dit : « Pauvre toi ! Toronto ! C'est tellement une ville plate ! » Mais ceux qui connaissaient la ville m'assuraient que j'aurais adoré ça. Les Montréalais sont vraiment pleins de préjugés ! »

Huit mois de vie torontoise plus tard, Nathalie Masse ne regrette pas son choix. Bien sûr, son appartement dans un immeuble de Bloor West Village est minuscule comparé à son ancien cinq et demi dans Rosemont, et lui coûte surtout deux fois plus cher... 1200 \$ pour l'équivalent d'un petit trois et demi ! Mais le cas de Nathalie est loin d'être exceptionnel dans la Ville reine. Ce qui est exceptionnel, c'est qu'elle habite seule en appartement...

« Ici, les jeunes restent plus longtemps chez leurs parents et quittent la maison pour se marier ou pour aller vivre avec des colocataires », a noté cette conseillère aux communications chez Molson.

« C'est pourquoi, à 34 ans, je vis toujours en colocation », dit Philip Preville, en désignant le grand appartement qu'il a déniché avec deux copains dans The Annex, l'un des quartiers les plus populaires de Toronto.

Ancien journaliste pour l'hebdomadaire *Mirror*, originaire d'Edmonton, Philip a quitté Montréal il y a trois ans pour Toronto où il vit maintenant... en compagnie des colocos avec qui il vivait lors de ses premières années à Montréal ! Mais pour habiter ce grand appartement (trois chambres, grand salon, grande cuisine), situé dans The Annex, à 2100 \$ par mois, il n'a pas vraiment le choix.

Pas étonnant qu'à ces prix-là, ce ne soit pas facile pour une famille de se loger. Dans l'est de la ville, Ron Kuipers est soulagé d'avoir pu obtenir une place dans une coopérative d'habitation, où il ne paie « que » 800 \$ par mois pour l'équivalent d'un petit quatre et demi, où il habite avec sa femme et leur petite fille. Ils déménageront bientôt dans l'une des maisons de la coop où ils auront une chambre supplémentaire pour accueillir le second enfant qu'ils attendent.

La crise du logement

La crise du logement, les Torontois la connaissent depuis bien plus longtemps que les Montréalais. En 1998, devant la pénurie de logements, le gouvernement de Mike Harris a cédé aux demandes des propriétaires en leur permettant d'augmenter le loyer au-delà des traditionnelles hausses de 2-3 % dans le cas des logements qui étaient libérés par les locataires.

Cette mesure devait encourager les promoteurs immobiliers à bâtir de nouveaux

logements, qui n'auraient pas été rentables s'il avait fallu les louer aux prix qui prévalaient à ce moment sur le marché. « Les prix ont donc monté, les promoteurs ont construit des logements... mais des logements inabordables ! » soupire Ron Kuipers. Quelque 100 000 personnes déménagent chaque année à Toronto, où seulement six appartements sur 1000 sont vacants.

Pour les locataires qui restent dans leur logement, les hausses peuvent également être faramineuses. En 2002, les propriétaires torontois ont eu l'autorisation d'augmenter le loyer de leurs locataires actuels de 3,9 % (au Québec, la hausse maximale pour juillet 2002 a été fixée à 2,9 % dans le cas des logements chauffés au gaz). Le Tribunal du

bitants, les personnes à faibles revenus sont repoussées de plus en plus hors de la ville. « Pour louer un appartement à Toronto avec un emploi temps plein au salaire minimum, vous devez consacrer tout votre salaire pour vous loger », déclarait en janvier dernier Jack Layton, président de la Fédération des municipalités canadiennes.

L'illustration ultime de la situation critique dans laquelle vivent bon nombre de personnes démunies est l'apparition d'un tout nouveau quartier, qu'on ne retrouvera sur aucune carte, dans aucun guide touristique : Tent City.

Depuis deux ans, de 50 à 80 personnes (selon les saisons), itinérants, travailleurs pauvres, chômeurs, habitent cet ancien lieu d'enfouissement situé dans l'est de la ville, coincé entre l'autoroute Gardiner et le lac Ontario. Les terrains sont contaminés au plomb et à l'arsenic, mais ça n'a pas empêché les squatteurs d'ériger des cabanes de fortune sur le terrain qui appartient à Home Depot (le surnom de Tent City est d'ailleurs « Homeless Depot », l'entrepôt des sans-abris...).

Les revendications pour la construction de logements sociaux sont donc plus insistantes que jamais.

Présentement, 164 000 personnes vivent dans les logements sociaux de Toronto et la liste d'attente s'étire à plus de 60 000 noms. En novembre, la Ville de Toronto a adopté un plan de un million

pour l'installation de maisons préfabriquées près de Tent City. Les chambres seraient offertes à 325 \$ par mois et, éventuellement, les locataires pourraient acheter les maisons. Mais voudront-ils y aller ? La columnist du *Toronto Sun*, Linda Williamson, rappelle que les habitants de Tent City sont surtout « des gens de la rue de type *hardcore* qui ne veulent rien savoir du système des maisons d'hébergement ».

L'argent ne règle pas tout, conclut-elle. « Malgré plusieurs millions investis pour un paquet de bonnes intentions qui sont allées nulle part, cette ville a bâti un malingre réseau de services coûteux « comme des refuges et des maisons d'hébergement », estimés à 32 631 \$ par sans-abri, qui n'a pas permis jusqu'ici à sortir les pauvres de la rue. Ou alors, ils y sont de plus en plus nombreux. »

Mais, a rétorqué un lecteur du *Sun*, les gens dans la rue ne dérangent personne ! Faux, dit la columnist.

« J'estime que chaque fois que nous passons près d'un corps enroulé dans une couverture sur la rue, nous sommes tous diminués. »



Photo Canadian Press

Pour encourager les promoteurs immobiliers à bâtir de nouveaux logements, le gouvernement de Mike Harris leur a permis, en 1998, d'augmenter le loyer au-delà des traditionnelles hausses de 2-3 % dans le cas des logements qui étaient libérés par les locataires. Les promoteurs ont en effet construit plus de logements, mais à des prix inabordables.

logement de l'Ontario a justifié cette hausse en raison des coûts de chauffage plus élevés en 2001 (contrairement au Québec, le chauffage est généralement inclus dans le prix du loyer en Ontario).

Plusieurs propriétaires se sont cependant plaints que cette hausse n'était pas suffisante pour couvrir les coûts et se sont adressés au Tribunal pour obtenir l'autorisation d'une hausse de loyer plus élevée.

Certains locataires ont ainsi vu leur loyer augmenter d'une trentaine ou quarantaine de dollars par mois, citait en exemple récemment le *Toronto Star*. En un an, les locataires auront ainsi remboursé au propriétaire ce qu'il avait dû déboursier en surplus pour le chauffage de 2001. La même situation se répète dans le cas de travaux de rénovations à l'immeuble.

Mais est-ce à dire que le loyer reviendra à son prix « normal » en 2003 ? Pas du tout. Une fois que la hausse est décrétée, elle est permanente. Des associations de locataires réclament d'ailleurs des modifications à la Loi ontarienne sur la protection des locataires.

Au Québec, les propriétaires peuvent charger au locataire 5 % du montant des travaux effectués, en le répartissant sur 12 mois et entre tous les logements bénéficiant des rénovations. Avec des loyers aussi exor-

Justin Trudeau est de retour chez lui

SÉBASTIEN RODRIGUE

JUSTIN TRUDEAU a quitté la Colombie-Britannique la fin de semaine dernière pour revenir s'établir à Montréal. Il entreprendra des études en génie mécanique à l'École polytechnique, mais il compte d'abord renouer avec ses racines montréalaises et la langue française.

L'aîné des enfants de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'ennuyait de Montréal, où il revenait constamment visiter son père, et passer l'été au cours des dernières années. « Montréal, c'est la maison, la maison de campagne, les amis, mais vraiment, au fond, c'est la ville », explique-t-il.

Mais l'ex-professeur de français et de théâtre à la West Point Grey Academy de Vancouver veut aussi faire du rattrapage en français. « C'est ma langue, c'est mon identité. Je

ne veux pas seulement parler le français, mais bien le parler, je veux penser en français. Ce n'est pas quelque chose que j'ai perdu, mais je suis rouillé un petit peu. Plus que je ne l'accepterais », avoue-t-il.

Quant à l'éternelle question sur ses ambitions politiques : ni oui ni non et de toute façon pas tout de suite, répond-il : « Ça m'intéresse dans le sens que c'est un moyen efficace de changer le monde, mais je n'accepterais pas d'aller en politique pour être un autre politicien ordinaire, comme il y en a à tous les coins de rues aujourd'hui. On est constamment déçu par nos leaders à tous les niveaux, que ce soit à la mairie ou au plus haut poste. »

Au lendemain d'un discours fort émouvant lors des funérailles de son père, en octobre 2000, plusieurs analystes politiques et des libéraux le voyaient suivre les traces de Pierre Elliott Trudeau. « Les libéraux ne savent pas si je suis libéral au fond, ils ont

juste de l'espoir ! Mon père était à gauche du Parti libéral à ses débuts, on ne sait pas », lance-t-il à la blague.

De toute façon, à 30 ans, il s'estime encore trop jeune pour faire le saut. « Ce qui est important pour une personne, c'est de changer le monde pour le mieux autour d'elle en fonction des capacités données par la vie et par les circonstances », conclut-il.

Katimavik

Devenu membre du conseil d'administration de Katimavik récemment, Justin Trudeau participait hier aux festivités du 25^e anniversaire de l'organisme, au parc du Bois-de-Belle-Rivière, à Mirabel. Le jeune homme était partout à la fois, pressé de découvrir les réalisations des jeunes participants du programme. Il comptait même inaugurer la nouvelle aire de baignade en sautant dans l'eau malgré le temps frais et pluvieux.

Le président et fondateur de Katimavik,

Jacques Hébert, était fier de sa nouvelle recrue. Mais l'ancien sénateur, aujourd'hui âgé de 79 ans, était surtout content du bilan de son programme, grâce auquel 22 000 jeunes ont réalisé des projets en groupe partout au Canada. Cette fête a d'ailleurs été le théâtre de plusieurs retrouvailles émouvantes entre des participants qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps.

Pierre Elliot Trudeau avait d'ailleurs beaucoup d'intérêt à l'égard de Katimavik, selon les souvenirs de son fils. « Je connaissais bien Katimavik, on en avait parlé dans la famille quand j'étais tout petit, mon père en était très fier », raconte Justin Trudeau.

Son engagement dans cet organisme lui permet de conserver un contact avec les jeunes, ce qu'il a en quelque sorte délaissé en quittant son poste d'enseignant à Vancouver. Katimavik existe depuis 1977 et offre une formation à des jeunes de 17 à 21 ans par le travail bénévole.

Leucan : une campagne au poil

ANDRÉ DUCHESNE

AVEC QUELQUE 125 têtes rasées et des dons de 75 000 \$, les responsables de la campagne de sollicitation de Leucan Monérégie ont gagné leur pari : l'audace, ça peut être très payant.

Il y avait en effet pas mal de monde aux Galeries de Granby hier avant-midi pour assister au dévoilement des résultats de cette campagne — et surtout au rasage de quelques têtes bien connues de cette région, à commencer par celle de la députée libérale de Shefford aux Communes, Diane St-Jacques.

Guy Choinière, président de la collecte de fonds,

n'a lui-même pas hésité à se faire raser non seulement les cheveux, mais aussi la précieuse barbe qu'il portait fièrement depuis 21 ans.

Même des enfants qui ont vu de leurs amis atteints du cancer se sont prêtés avec plaisir à ce bien gentil supplice.

L'objectif de la campagne était de 50 000 \$. C'est donc dire que, avec les 75 000 \$ qu'elle a permis d'amasser, la formule a connu beaucoup de succès. D'autant plus que l'an dernier, on était heureux d'avoir dépassé la somme de 10 000 \$.

L'argent amassé hier permettra à 450 familles de la Monérégie dont un enfant est atteint du cancer de recevoir davantage de services.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

La première soirée du concours d'art pyrotechnique de Montréal, mettant en vedette le Japon, a semblé plaire aux amateurs hier.

Le Japon inaugure les feux de Montréal

RAYMOND GERVAIS

C'EST AVEC UNE quinzaine de minutes de retard qu'a commencé, hier soir, le premier spectacle d'art pyrotechnique de Montréal. Malgré le temps frais et la pluie, des milliers d'irréductibles de feux d'artifice étaient sur place pour apprécier les efforts de l'équipe japonaise pour enflammer le ciel montréalais.

Parapluie à la main et chaudement vêtus, les amateurs se sont rendus à la Ronde, sur le pont Jacques-Cartier et sur les quais du Vieux-Port, pour admirer le spectacle présenté par le Japon.

La compagnie japonaise d'artificiers Marutamaya, qui a produit le spectacle, a remporté le tout premier prix de la compétition, un Jupiter d'or, en 1985, puis un Jupiter de bronze en 1994. Les Jupiters d'or, d'argent et de bronze sont les trophées remis à chaque année lors de ces compétitions internationales à Montréal. C'est le dimanche 28 juillet prochain que seront connus les gagnants.

Michel Martin et sa femme Huguette Desrosiers n'ont pas manqué un feu d'artifice depuis la naissance du festival. Hier soir, ils étaient debout près du quai de l'Horloge, leur place favorite depuis des années pour assister au spectacle.

« Lorsqu'il fait beau, on apporte nos chaises, de dire Huguette Desrosiers, mais ce soir on a pris le parapluie. On vient tout juste d'arriver. Habituellement, on arrive ici vers 19 h 30 pour avoir une bonne place, mais ce soir, il n'y a personne comparativement à lorsqu'il fait beau. C'est dommage, car je suis persuadée que le spectacle sera beau. Les Japonais démontrent toujours beaucoup de grâce dans la présentation de leurs feux. »

Karim, Jason, Karine et Martine, sont venus de Laval assister au spectacle. Pour ces jeunes, les feux d'artifice représentent l'occasion de venir fêter dans le Vieux-Montréal et passer une soirée agréable.

« C'est pas chaud ce soir, c'est très humide, mais on va aller se réchauffer après dans un bar », a lancé Jason.

Marutamaya s'est fait connaître pour ses techniques de fabrication. Hier, le producteur a présenté une vision poétique et subtile du passage des quatre saisons qui ponctuent la vie des Japonais en présentant 10 tableaux imagés, raffinés et éblouissants sur des oeuvres musicales inspirantes. Les spectateurs ont accueilli les scènes par des ah ! et des oh !

Un drame familial bouleverse le sud de Ontario

Une fillette, sa mère et ses grands-parents assassinés

MIKE OLIVEIRA
Presse Canadienne

GRIMSBY, Ontario — La population de Grimsby, dans le sud de l'Ontario, était ébranlée, hier, au lendemain d'une terrible tuerie doublée d'un suicide ayant fait cinq morts dans une famille jusque-là sans histoire. Outre le meurtrier, les victimes sont une petite fille, sa mère et ses grands-parents.

Vendredi soir, la police régionale de Niagara a fait la découverte des corps le long d'une rue, dans un paisible quartier résidentiel. Ils ont tout d'abord trouvé la mère, une

jeune femme de 23 ans, atteinte d'au moins deux projectiles d'arme à feu. Un peu plus loin gisaient sa fille, ses parents et son ancien compagnon, de nationalité américaine, que la police a désigné comme étant l'assassin.

Les quatre victimes, toutes de la famille Cruse, ont été identifiées comme étant Shannon, 23 ans ; Shaniya, 6 ans ; Donald, 57 ans ; et Mary, 53 ans. La police a également dévoilé l'identité du tireur, Peter Kiss, 30 ans, de Milwaukee, dans l'État du Wisconsin.

La tragédie a consterné les résidents de la petite municipalité de

Grimsby, située quelque 25 kilomètres à l'est de Hamilton. La famille Cruse y était bien connue et respectée.

« Lorsqu'une telle chose arrive près de chez soi, c'est plutôt choquant. Il ne se passe jamais rien de ce genre ici », a affirmé Wayne Hanna, 46 ans, qui habite à quelque pas de l'endroit où est survenu le drame.

« Je ne sais toujours pas ce qui s'est passé, a-t-il ajouté. Je viens tout juste d'apprendre la nouvelle en allumant la télévision. »

Selon la police, Kiss, muni d'une arme semi-automatique, a abattu

son ex-compagne dans l'allée de la maison d'un ami, la laissant mourir sur place. Il s'est ensuite rendu au domicile des parents de Shannon Cruse, non loin de là, où a il fait trois victimes de plus avant de mettre fin à ses jours.

Bien que certains voisins aient entendu les coups de feu, ils n'en ont pas fait de cas en raison de la présence, à proximité, d'un champ de tir.

Peter Kiss et Shannon Cruse ont vécu ensemble pendant environ deux mois, à Milwaukee, avant que la jeune femme mette un terme à leur relation, en avril, a indiqué

la police. Cruse est alors rentrée à Grimsby afin d'y vivre avec sa fille, sa mère, enseignante de profession, et son père, qui était à la tête de sa propre entreprise.

« Il semble qu'il (Kiss) ait franchi la frontière avec l'arme, mais nous sommes en train de vérifier cela », a indiqué le sergent d'état-major Brian Eckhardt.

Les enquêteurs de la police régionale de Niagara comptent faire appel à leurs collègues de Milwaukee dans l'espoir d'obtenir des éléments d'information susceptibles de leur permettre de faire la lumière sur cette affaire.

On entend que ça!
Mazda ci!
Mazda-là!
Mazda-où?

MPV 2002

1,9%
sur 36 mois

Pas de dépôt de sécurité

269\$  **MAZDA**
À 5 minutes du pont tunnel

Facile de se vanter d'avoir les meilleurs prix et le meilleur service.
Chez Duval Mazda, pas besoin de s'en vanter, puisque c'est la réalité!
Choisir Duval Mazda, c'est choisir de transiger avec un concessionnaire qui a obtenu la plus haute note de satisfaction de la clientèle sur la Rive-Sud selon un sondage effectué par Mazda.
Duval Mazda, une expérience différente.

Aucun paiement avant septembre 2002 sur financement

* Location 48 mois, 2 900 \$ comptant, taxes, transport et préparation en sus; 1 095 \$, peinture métallique 105\$.

1540, Ampère, Boucherville, autoroute 20, sortie 95, (450) 449-7929

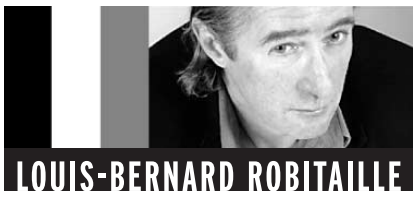
300310/5

www.duvalauto.com

Votre voiture vous attend.

MONDE

La gauche attend de connaître son sort



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

LA PRESSE À PARIS

La gauche française en général — et le Parti socialiste en particulier — se trouvent dans la situation, un peu déprimante, où ils attendent, en faisant discrètement campagne dans les 577 circonscriptions du pays, de savoir à quelle sauce ils seront mangés par la droite. S'agira-t-il ce soir, à l'issue du second tour, d'une défaite honorable (disons avec plus de 180 députés), ou d'une débâcle historique, comparable à celles de 1968 et 1993, avec moins de 120 sièges ?

De toute évidence, il ne règne pas dans les rangs de la gauche un grand optimisme, et on redoute, comme ce fut presque toujours le cas aux élections législatives, que la tendance nationale du premier tour de dimanche dernier ne soit confirmée et amplifiée. Auquel cas, deux dirigeants majeurs du Parti socialiste, risquent d'être battus : l'ancienne ministre des Affaires sociales Martine Aubry à Lille (dont elle est maire) et le premier secrétaire (de transition) François Hollande dans sa ville de Tulle en Corrèze. Également très menacé : l'infortuné Robert Hue, président

du Parti communiste, et qui semble surtout présider cette année à l'anéantissement du PCF (le candidat Hue a fait 3,4 % à la présidentielle).

Bien sûr, dans des élections législatives, il y a 577 cas particuliers, et les considérations locales peuvent engendrer des exceptions. Et l'on sait qu'il y a environ 75 circonscriptions où le premier tour annonçait des duels à 1 ou 2 % des voix. Comme il y avait un taux record, à plus de 35 %, d'abstention le 9 juin, il suffirait que 2 % de ces abstentionnistes votent aujourd'hui pour que le paysage électoral en soit bouleversé.

Mais, disons-le sans ambages, la gauche ne mise pas vraiment sur le retour aux urnes de leur électorat volage. Dans des régions typiquement ouvrières, à forte tradition socialiste et communiste, comme le Nord et le Pas-de-Calais, l'abstention est montée à 40 %, principalement dans les zones et les quartiers populaires. Symptôme d'une désaffection profonde des électeurs de gauche, et qui ne devrait pas s'effacer aujourd'hui comme par enchantement. Entre le premier tour de la présidentielle (70 % de votants) et le second, le 5 mai, il y a eu un apport exceptionnel de 8 ou 9 % de nouveaux électeurs. Mais, comme on le sait, l'élimination surprise du candidat Jospin au premier tour, et la qualification pour le second tour de Jean-Marie Le Pen, épouvantail extrémiste de la politique française, avaient provoqué un véritable choc dans le pays.

On n'est plus du tout dans le même cas de figure aujourd'hui, mais plutôt dans la situation constatée en 1981 et 1988, où la victoire nette du socialiste François Mitterrand à la présidentielle avait été confirmée largement par le résultat des législatives six semaines plus tard. À l'époque, c'était la droite qui était résignée — et s'était largement abstenue. Aujourd'hui l'électorat de gauche, déjà pas très enthousiaste au premier tour de la présidentielle, s'arrête à « voter avec ses pieds », c'est-à-dire à rester à la maison ou à aller à la pêche.

L'ambiguïté du système politique français — à moitié présidentiel — mène à de curieux résultats. Sur le papier, c'est bien à l'Assemblée nationale que se trouve la réalité du pouvoir, et l'élection présidentielle comme telle ne décide rien. Après la très particulière élection de Jacques Chirac le 5 mai dernier — 82 % des voix, contre seulement 19 % au premier tour —, l'électorat aurait pu se dire que rien n'avait été tranché le 5 mai et choisir d'envoyer une majorité de gauche au Parlement le 16 juin. Auquel cas, Jacques Chirac se serait retrouvé comme en 1997 dans la position d'un président qui préside sans disposer du moindre pouvoir.

Mais un tel verdict de l'électorat aurait également signifié qu'on reprenait pour cinq ans de « cohabitation » — un président-potiche à droite, un premier ministre à gauche —, ce qui apparaissait comme un mauvais *remake* des années 1997-2002. D'ailleurs, le Parti so-

cialiste lui-même, qui avait tout misé sur une victoire (vraisemblable) de Jospin le 5 mai et orienté toute sa campagne en ce sens, dénonçant à l'avance les méfaits de la cohabitation, s'est retrouvé complètement en porte-à-faux, dépourvu de tout discours de victoire crédible. Pour des raisons qui tiennent davantage du symbole et de l'affectif, la défaite parlementaire de la gauche était donc inscrite dans les faits au soir du 21 avril, lorsque après une campagne très maladroite, Lionel Jospin s'est retrouvé victime d'une sortie de route électorale.

Depuis cette date, on s'est retrouvé dans une « drôle de guerre » électorale, limitée à des affrontements locaux, sans que jamais on n'entende percer de vrai débat national. Quel serait le programme de la gauche en cas de victoire ? On ne l'a jamais vraiment su, sauf pour le fait que la gauche gouvernerait « plus à gauche » et, suite au coup de semonce du 21 avril, se remettrait à l'écoute de l'électorat populaire. Un message qui restait assez vague et n'a jamais percé le mur d'indifférence du pays. Était-ce parce que la droite chiraquienne menée par le premier ministre Raffarin « refusait de débattre » — ce qui est vrai mais fait partie des règles du jeu électoral — ou plutôt que l'électorat en général, et celui de gauche en particulier, considérait que les jeux étaient faits ?

Dans ce climat de profonde différence, la gauche n'a plus eu d'autre choix que de se rabattre sur

l'argument passe-partout du genre « au secours, la droite revient avec tous les pouvoirs ». Et de fait, avec un Sénat à droite (depuis toujours), un Conseil constitutionnel plutôt à droite une majorité des 22 régions également, la droite chiraquienne disposera de tous les leviers de commande. Mais, d'une part cela a été souvent le cas dans le passé, et le vrai pouvoir en fait est au Parlement, et d'autre part la plupart des grandes démocraties occidentales fonctionnent sur ce modèle tout bête : on élit une équipe pour cinq ans avec « tous les pouvoirs », et on la rejuge cinq ans plus tard. De toute évidence, cet argument véhiculé depuis un mois par la gauche avec l'obstination du désespoir n'a guère provoqué d'électrochoc au sein de l'électorat.

La droite menée par Jean-Pierre Raffarin, de son côté, s'est en effet bien gardée d'engager un débat sur les questions de fond. Deux ou trois décisions de caractère éminemment électoral — remise en question au profit des chasseurs d'une récente directive sur l'ouverture de la chasse — ont résumé l'action gouvernementale de Raffarin. Pour le reste, tout a été affaire de style et d'image : gouverner près des gens et dans la concertation, voilà le chemin ! Autant dire qu'il n'y a pas eu de campagne. Et, faute de combat ou d'adversaire identifiable, la gauche en a été réduite à ressasser des arguments purement défensifs (ou locaux).... En espérant que la « vague bleue » de dimanche dernier ne se transforme pas en raz de marée.

Le Parti social-démocrate remporte les élections législatives tchèques

JAN TUCEK
Agence France-Presse

PRAGUE — Le Parti social-démocrate (CSSD) du vice-premier ministre Vladimir Spidla a remporté les élections législatives tchèques, mais les négociations sur la future coalition gouvernementale s'annoncent difficiles.

Les sociaux-démocrates ont obtenu 30,2 % des voix et distancent nettement le Parti démocratique civique (ODS, centre-droit) de Vaclav Klaus, crédité de 24,5 % des suffrages, selon les résultats disponibles hier soir, fondés sur le dépouillement de 99,97 % des 14 868 bureaux de vote et 4,765 millions de suffrages exprimés.

M. Klaus a reconnu sa défaite électorale. « Il est tout à fait évident que ces élections se sont soldées par un échec de l'ODS », a-t-il reconnu avant d'estimer que « l'unique vainqueur des élections, ce sont les communistes ».

Le Parti communiste de Bohême-Moravie (KSCM) a en effet obtenu son meilleur résultat électoral depuis la « révolution de velours » de 1989 et la chute du régime totalitaire, avec 18,5 % des voix, score nettement supérieur aux 11 % recueillis aux législatives anticipées de 1998.

Un faible taux de participation de 58 % et la discipline proverbiale de l'électorat communiste sont notamment à l'origine de cette percée sans précédent aux législatives.

Les communistes, troisièmes derrière le CSSD et l'ODS, ont dépassé la Coalition centriste, formée par l'Union chrétienne-démocrate (KDU-CSL) de Cyril Svoboda et l'Union de la Liberté (US-DEU) d'Hana Marvanova, qui prend la quatrième place, avec 14,3 % des suffrages.

Le chef du CSSD Vladimir Spidla a clairement rejeté hier soir toute idée de coalition gouvernementale avec les communistes.

Il s'est déclaré prêt à s'adresser en priorité à la Coalition centriste afin de « former un gouvernement raisonnable » pour lequel il veut « trouver un soutien à travers le spectre politique » du pays.

Une coalition formée par le CSSD et les centristes disposerait d'une majorité très courte de 101 ou 102 voix à la Chambre



Photo PETR JOSEK Reuters

Le leader social-démocrate Vladimir Spidla porte un toast à la victoire de son parti.

des députés de 200 sièges. Les analystes à Prague soulignent par ailleurs les risques d'un éclatement post-électoral de la formation centriste, dont l'aile chrétienne-démocrate semble accepter plus facilement le programme social-démocrate que l'aile des « Unionistes » d'Hana Marvanova, formée d'anciens contestataires issus en 1997 de l'ODS de M. Klaus.

Le chef du Parti communiste Miroslav Grebenicek a pour sa part refusé tout « marchandage en coulisses ». Fort de son score considérable, le PC doit, selon lui, « se comporter comme un parti éman-

cipé » et « mettre en oeuvre son programme électoral ».

Parlant des perspectives post-électorales, M. Grebenicek n'a pas exclu l'éventualité de la formation d'un « éventail plus large qu'une simple coalition », dans lequel serait impliqué le Parti démocratique civique (ODS, centre-droit) de Vaclav Klaus afin de « tenir à l'écart » le PC.

Les communistes sont prêts à « considérer cela avec générosité » et à demander des changements législatifs afin « d'imposer la parité » au sein de la direction de la Chambre des députés, selon M. Grebenicek.

| ÉTAT PROVISOIRE |

Les Palestiniens sceptiques

SUSAN SEVAREID
Associated Press

JÉRUSALEM — Les Palestiniens ont reçu hier avec scepticisme l'idée de la création d'un État palestinien « provisoire », envoyée comme un ballon d'essai par les Américains. Ils réclament un calendrier précis menant à l'établissement d'un État permanent sur tous les territoires conquis par Israël pendant la guerre des Six Jours de 1967. Soit la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est.

Le ministre palestinien Saeb Erekat a souligné que la notion d'État provisoire n'existait pas en droit international, et que le président américain George Bush devrait envisager d'autres options.

« Un État, c'est une question de pouvoir, de souveraineté, a-t-il lancé. Il est temps que cet État exerce pleinement sa souveraineté, pleinement son indépendance. Et cela ne peut se faire qu'après le retrait d'Israël sur les frontières du 4 juin 1967. »

Nabil Abou Rdeneh, proche conseiller du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, a précisé que Washington n'avait officiellement informé les Palestiniens d'aucun plan. Se refusant à toute spéculation, il a souligné qu'un calendrier d'instauration d'un État permanent était une « importante condition palestinienne » avant toute acceptation d'un projet provisoire.

Ce que le conseiller palestinien Nabil Chaath a bien fait comprendre vendredi soir à Colin Powell, qui le recevait à Washington.

Cette idée d'État « provisoire », précisée via de multiples fuites dans la presse ces derniers jours, susceptible de voir le jour sur environ 40 % de la Cisjordanie et les deux tiers de la bande de Gaza, est défendue par Powell : il y voit le moyen de rendre l'espoir aux Palestiniens, et ainsi de relancer les négociations et de permettre de faire baisser la violence.

Mais l'administration américaine semble hésiter sur la manière de procéder, et on ne savait pas si ce projet serait véritablement au coeur de la très attendue « nouvelle stratégie » de paix que le président George Bush devrait présenter dans la semaine.

« Les consultations se poursuivent », il reste encore à « déterminer comment avancer avec notre stratégie », déclarait vendredi soir le porte-parole du département d'État Philip Reeker.

Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, a souligné en tout cas que l'idée n'était pas neuve : il y avait travaillé avec le président du Conseil législatif palestinien Ahmed Qureia, mais leurs efforts ont fait long feu en février.

Selon le quotidien israélien *Haaretz*, Washington s'alignerait sur la proposition du premier ministre israélien Ariel Sharon d'« accord intérimaire à long terme », dans lequel un État palestinien serait établi, mais sans frontières définitives, et avec comme précondition la réforme de l'Autorité palestinienne. Aucun calendrier ne serait défini : tout dépendrait des progrès de ces réformes, progrès dont Washington serait seul juge, et non Israël.

D'après le *Boston Globe*, qui cite des responsables palestiniens, les questions épineuses de la capitale et des frontières seraient laissées pour plus tard, mais cet État pourrait d'ores et déjà mener une politique étrangère, signer des traités et entrer aux Nations unies.

Le projet réclamerait aussi le gel de la colonisation en Cisjordanie et prévoirait que la question de Jérusalem soit réglée dans les trois ans.

Pendant que les diplomates s'activent, sur le terrain, l'armée israélienne a mené de nouvelles incursions à Jénine et Tulkarem (nord de la Cisjordanie), mais n'a procédé à aucune arrestation.

Al-Qaeda : un suspect arrêté en Floride

Associated Press

MIAMI — Le Service américain d'immigration et de naturalisation (INS) a annoncé hier l'arrestation en Floride d'un homme de 40 ans soupçonné de travailler pour une organisation caritative accusée de financer le réseau terroriste Al-Qaeda d'Oussama ben Laden.

Interpellé mercredi pour séjour illégal sur le territoire des États-Unis, Adham Hassoun a été incarcéré au centre de détention de Prokrome, l'INS.

Le suspect est enregistré en Floride comme agent de la Benevolence International Foundation, qui a été accusée en avril par la justice fédérale de financer Al-Qaeda.

Selon les journaux *Miami Herald* et *Sun-Sentinel*, Adham Hassoun est une connaissance de José Padilla, également connu sous le nom d'Abdullah al Muhajir, un Américain dont l'arrestation à Chicago a été annoncée le 8 mai. Il est soupçonné d'avoir planifié un attentat à la bombe radiologique aux États-Unis. Les deux hommes auraient fréquenté la mosquée radicale Al-Iman de Fort Lauderdale.

Courez la chance de gagner des
vacances

Tous les détails dans le guide de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec le samedi 22 juin dans *La Presse*.

CONCOURS
de génie!

Hydro Québec

Québec

Canada

La Presse

cyberpresse.ca



ASSOCIATION DES
INGÉNIEURS-CONSEILS
DU QUÉBEC



Charles Tisseyre, porte-parole

La Presse
16 juin 2002

Page A9 manquante

Les expropriés de Mirabel reprendront-ils le flambeau?

ANDRÉ DUCHESNE

S'IL N'EN TIENT qu'au député du Bloc québécois Mario Laframboise, les 1700 personnes expropriées dans la foulée de la construction de l'aéroport de Mirabel durant les années 1970 ou leurs survivants reprendront la lutte pour faire valoir leurs droits.

Ce dossier, le député de la circonscription fédérale d'Argenteuil-Papineau-Mirabel brûle de le raviver à la lumière de documents du gouvernement rendus publics au cours des derniers jours et révélant que les membres du cabinet Trudeau savaient dès 1970 que 22 000 acres de terrain seraient dézonés inutilement en vue de ce projet.

Qu'à cela ne tienne : le cabinet Trudeau a décidé d'aller de l'avant dans l'espoir que sa décision lui éviterait des poursuites des expropriés et parce qu'il ne voulait pas donner

des arguments au gouvernement provincial, avec qui il était en désaccord sur le projet.

Du coup, on a fait passer de 40 à 100 millions de dollars le budget nécessaire à l'expropriation de quelque 400 propriétés, dont plusieurs grandes exploitations agricoles, ce qui a forcé le déplacement de 1700 individus.

« Tout cela pour rien, alors que cette histoire constitue le plus grand déplacement de population depuis la déportation des Acadiens de 1755, s'empare le député Laframboise. Il y avait Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes) et Paul Martin père dans ce cabinet. Ils auraient pu prendre la défense des Québécois, mais ils ne l'ont pas fait. »

Les documents rendus publics cette semaine contiennent entre autres choses les minutes du caucus des ministres dans lequel sont consignées les discussions concernant la

construction de Mirabel, planifiée dans l'optique de desservir une population de 7 millions d'habitants dans la région de Montréal, ce qui est loin d'être le cas, comme chacun sait.

À l'époque, cette affaire avait causé beaucoup de remous dans la population. Des affrontements avec les forces de l'ordre avaient même eu lieu. Les terres dézonées s'étendaient finalement sur 88 000 acres au lieu des 60 000 acres prévus au départ. Dans les années 1980, sous le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, une partie des terres dézonées en trop avaient été rendues aux habitants.

Reste que plusieurs conservent des blessures de cette époque, croit M. Laframboise, qui est sur la trace des personnes en cause. « Une première évaluation nous indique que le quart des 1700 déplacés demeurent encore dans les environs, dit-il. Ceux que nous

avons joints ont eu la surprise de leur vie d'apprendre que le cabinet de M. Trudeau savait ce qu'il faisait. »

Le député croit de plus que d'autres documents libérés du sceau du secret dans les années à venir permettront de mettre au jour des situations pas toujours reluisantes dans le feuilleton de Mirabel. Il donne en exemple le peu d'empressement du fédéral à provoquer « l'envolée industrielle » du secteur. « C'est Québec qui l'a fait avec l'instauration de la Zone de commerce internationale », dit-il.

M. Laframboise ne sait pas quelle forme prendra ce qu'il appelle la « contre-attaque » des expropriés afin de « réparer le passé ». Chose certaine, il souhaite un mouvement sérieux, qui ne tombera pas dans l'oubli après quelques coups d'éclats, et il reconnaît qu'il doit d'abord évaluer si les personnes visées ont le goût d'une nouvelle bagarre.

L'été avec Hyundai c'est Super!

ELANTRA GL



LOUEZ

à partir de

179\$*

par mois/48 mois

0\$

DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS

ou

ACHETEZ

et

ROULEZ

SANS

PAIEMENTS

pendant 90 jours

PDSF 15 295 \$

FINANCEMENT
À L'ACHAT

0%

DISPONIBLE
JUSQU'À 36 MOIS

ACCENT GS



LOUEZ

à partir de

165\$**

par mois/60 mois

0\$

COMPTANT
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET
PRÉPARATION
INCLUS

ou

ACHETEZ

et

ROULEZ

SANS

PAIEMENTS

pendant 90 jours

PDSF 12 395 \$

FINANCEMENT
À L'ACHAT

0%

DISPONIBLE
JUSQU'À 36 MOIS



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km

(éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)

Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ELANTRA BERLINE GL 2002 à partir de 179 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 8 592 \$. Comptant de 1 995 \$, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. **Paiements de location basés sur un contrat de 60 mois pour l'ACCENT GS 2002 à partir de 165 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 60 mois est de 9 900 \$. Aucun comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. L'offre d'aucun paiement pour 90 jours s'applique uniquement pour le financement à l'achat de véhicules 2002. Aucun frais d'intérêt pour les premiers 60 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 60 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts sur une période de 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2002. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre supplémentaire. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 28 juin 2002.

LES PARTENAIRES HYUNDAI



HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

AFFAIRES

La Presse

VOS FINANCES PERSONNELLES



ANTHONY BAKER, collaboration spéciale

Changer d'adresse : une facture salée pour rediriger ses factures



STÉPHANIE GRAMMOND

Il y a des petits oublis qui, parfois, vous coûtent très très cher. Parlez-en à ma copine Catherine... Elle s'est fait pincer parce qu'elle roulait un peu trop vite, en avril dernier. « C'est pas une bonne journée pour vous, madame », lui a dit le policier de l'Île-Perrot, en lui apprenant qu'elle avait omis de renouveler son certificat d'immatriculation.

Lors de son déménagement, l'année précédente, elle avait oublié de changer son adresse auprès de la Société d'assurance automobile du Québec. Conséquence : la lettre de renouvellement, postée en janvier, ne lui est jamais parvenue.

Face à sa manifeste bonne foi, le policier aurait pu faire preuve de tolérance. Que non ! Il a saisi sa voiture (Frais de remorquage jusqu'au poste de police, environ un kilomètre plus loin : 55 \$), il lui a collé un billet de 411 \$ pour le défaut de paiement de l'immatriculation, en plus de la contravention pour l'excès de vitesse (143 \$). Catherine a été forcée de rendre sur-le-champ en taxi (40 \$ aller-retour) au bureau d'immatriculation le plus près, où il y avait 2h d'attente, afin de payer le montant en souffrance (255 \$ plus 10 \$ de pénalité pour le retard), pour récupérer sa voiture... et finalement aboutir au boulot.

Inutile de donner plus détails, l'anecdote est déjà assez enrageante pour servir de leçon à tous ceux qui déménageront au cours des prochaines semaines et qui pourraient oublier de faire tous les changements d'adresse nécessaires.

Le peuple migrateur

À l'approche du 1^{er} juillet, les Québécois deviennent un véritable peuple migrateur.

« C'est un phénomène unique en Amérique du Nord : les Québécois changent très souvent d'adresse, et

toujours à la même période de l'année », dit France Poulin, porte-parole de Bell Canada.

Sur les quelque 600 000 déplacements de lignes téléphoniques auxquels Bell Canada procède annuellement, en Ontario et au Québec, plus de 240 000 se font au Québec durant la période de pointe (de la mi-mai à la mi-juillet).

« Cette année, la tendance reste forte, mais nous prévoyons un léger fléchissement, entre 235 000 et 240 000 déménagements », enchaîne Mme Poulin.

Tous ceux qui changeront de nid, au cours des prochaines semaines, devront en informer probablement deux douzaines d'organismes... une corvée qui peut coûter quelques centaines de dollars. Et n'oubliez pas de vous y prendre d'avance. Certains fournisseurs de services publics exigent d'être informés jusqu'à un mois avant le déménagement ou le débranchement.

Chez Bell Canada, il faut compter 55 \$ par déplacement de ligne. Cela ne tient pas compte des frais qui s'ajouteront si un technicien doit se déplacer chez vous.

Du côté d'Hydro-Québec, les frais de changement d'adresse sont de 20 \$, pour la gestion du dossier. La société qui traite 635 556 dossiers par année, dont 157 873 en juillet seulement, doit être informée sept jours à l'avance.

Vous devrez peut-être être un peu plus patient avec Vidéotron, dont les employés sont en grève. Vidéotron devra traiter 62 000 à 64 000 demandes de changement d'adresse en juin et juillet, sur un total d'environ 105 000 pour l'année complète.

Normalement, 600 techniciens et près de 800 employés de service à la clientèle travaillent pour Vidéotron. En raison du conflit, la société devra assurer le service avec seulement 400 gestionnaires, et des sous-traitants.

« Nos plages horaires sont plus longues (12 ou 18 heures). Cela compense pour le manque de personnel », affirme le porte-parole Jean-Paul Galarneau.

Il suggère aux clients d'éviter de téléphoner les lundi et mardi, le



Changement d'adresse > un aide-mémoire

- ☐ Régie de l'assurance-maladie du Québec (qui s'occupe aussi de transmettre vos coordonnées au Directeur général des élections du Québec et à Élections Canada)
- ☐ Ministère du Revenu du Québec
- ☐ Agence des douanes et du revenu du Canada (Déclaration de revenus, crédit TPS/TVQ, prestation fiscale pour enfant)
- ☐ Société de l'assurance automobile du Québec (Certificat d'immatriculation, permis de conduire)
- ☐ Compagnie de téléphone (Bell Canada, QuébecTel, Télébec, etc.)
- ☐ Compagnie de câble ou de télévision par satellite (Vidéotron, Cogeco, etc.)
- ☐ Fournisseur d'électricité (Hydro-Québec)
- ☐ Fournisseur de gaz naturel (Gaz Métropolitain)
- ☐ Fournisseur d'huile à chauffage
- ☐ Postes Canada
- ☐ Les éditeurs de journaux, revues ou magazines auxquels vous êtes abonné
- ☐ Les associations dont vous êtes membre
- ☐ Les professionnels que vous consultez (dentiste, optométriste, médecin, etc.)
- ☐ La commission scolaire et la municipalité (taxes scolaire et impôt foncier)
- ☐ Votre employeur
- ☐ Vos institutions financières (courtier, banque, assureur, etc.)
- ☐ Les promoteurs de cartes de crédit (Visa, Master Card, etc.) et les marchands (La Baie, Sears, etc.) qui ont leur propre carte

Source : Document «Changer d'adresse» (Communication Québec)

matin ou à la fin de la journée. « Ce sont toujours les périodes les plus occupées, car les gens regardent leurs papiers durant la fin de semaine », dit M. Galarneau qui recommande plutôt d'appeler le samedi.

Pour effectuer un simple changement d'adresse, Vidéotron exige 49,45 \$, que ce soit pour le service de câblodistribution ou l'Internet. Le déménagement est gratuit cette année pour les clients qui optent pour le service numérique ou l'Internet à haute vitesse.

Outre les fournisseurs de services publics, il est obligatoire d'informer de votre changement d'adresse différents organismes gouvernementaux, dont la Société d'assurance automobile du Québec et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Ensuite, vous devrez informer toutes les institutions financières avec lesquelles vous faites affaires. N'oubliez pas de faire vos change-

ments d'adresse, même pour les transactions qui se font automatiquement dans votre compte par dépôt direct, autrement vous ne recevrez plus les relevés dans votre courrier.

Qui d'autres encore ? Votre dentiste, votre employeur... bref tous ceux qui vous envoient du courrier.

Si vous désirez un petit répit, comme bien d'autres déménageurs débordés qui n'ont pas eu le temps de compléter tous leurs changements d'adresse avant leur déménagement, Postes Canada propose d'aiguiller votre courrier pendant six mois à votre nouvelle adresse, moyennant 30 \$.

« En 2001, nous avons reçu 286 539 demandes, dont plus de 40 % durant le mois de juin et au cours desquels nous traitons trois fois plus de dossiers », dit la porte-parole Johanne Hallé. Malheureusement, il faut se déplacer en personne au bureau de poste, muni de deux pièces d'identité, pour faire la démarche.

Sur Internet

UN DÉMÉNAGEMENT n'a vraiment rien de virtuel. Cependant, vous pouvez alléger votre fardeau en vous y préparant sur Internet. Plusieurs fournisseurs de services permettent maintenant à leurs clients de modifier leur adresse en ligne, au lieu de les faire poireauter de longues minutes au téléphone ou de les forcer à envoyer leur avis par la poste.

Voici quelques pistes à suivre :
> Gouvernement du Québec

www.changer-adresse.info.gouv.qc.ca/fr/

Communication-Québec met à jour à chaque année un guide intitulé « Changer d'adresse ». Le document est disponible sur Internet. Il dresse une liste très complète de toutes les démarches à faire auprès d'organismes provinciaux pour procéder à vos changements d'adresse. Il donne aussi un bon aperçu d'autres organismes que vous devez contacter. On a aménagé des passerelles vers de nombreux sites qui permettent aux déménageurs de faire leur changement d'adresse en ligne.

> Le guide Déménageur www.demenageur.ca

Le guide a été préparé par Postes Canada pour aider les gens à déménager « en douceur ». On y trouve des conseils sur les changements d'adresse, mais aussi sur la location de camion, l'entreposage, les rénovations, etc.

> Bell Canada www.bell.ca

Vous pouvez effectuer votre changement d'adresse, en une seule opération, pour tous les services de Bell auxquels vous êtes abonné. Il suffit de remplir un formulaire électronique. Il est aussi possible de demander un débranchement ou un nouveau branchement par Internet. Bell estime qu'environ 10 % des demandes de changement d'adresse transitent par son site Internet.

AFFAIRES

Quand une chopine devient une pinte de... 16 onces



RUDY LE COURS

Même si le printemps se veut plutôt chagrin, l'envie de prendre une lampée sur une terrasse reste difficile à contenir dès que se pointe Galarneau.

Depuis quelques années, avec la faveur que connaissent les bières en fût, importées ou domestiques, une grande confusion fait tache d'huile subrepticement.

Elle reflète bien la méconnaissance répandue des mesures de capacité et la confusion généralisée dans le vocabulaire qui embrume même la clarté des terminologies les plus aguerris.

Garçon, une bière, s'il-vous-plait ! demandez-vous.

Un verre ou une pinte ? vous répondra-t-on dans grand nombre de troquets ou d'estaminets.

Quand on vous propose une pinte, ne vous attendez pas à ce qu'on vous serve l'équivalent en ale, lager, pils ou stout d'une bonne vieille bouteille de lait pasteurisé avec la crème sur le dessus, soit 40 onces liquides de boisson houblonnée ou maltée.

Tout au plus vous en apporterez-t-on 20, soit deux fois moins.

Il n'y a pas malice car, si tel était le cas, des consommateurs avertis auraient sans aucun doute porté plainte. Or, ni l'Office de protection des consommateurs, ni la Régie des alcools et des courses du Québec, ni au Bureau fédéral des mesures, responsable de la Loi des poids et mesures, ni le Bureau de la concurrence qui veille à l'application de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation n'ont été sensibilisés.

Et qui dit aucune plainte, dit : pas de problème.

Or, il y en a bel et bien un, qui dans toute autre province canadienne et dans la plupart des États américains donnerait lieu à une de ces jolies bagarres viriles qui défrayent la chronique des faits divers.

Voilà d'ailleurs pourquoi les organismes de réglementation dans ces territoires imposent aux tenants de tout acabit des verres normalisés, c'est-à-dire dotés d'une marque précisant à partir de quel niveau une quantité précise de li-

POUR SE RAFRAÎCHIR LA MÉMOIRE			
SYSTÈME MÉTRIQUE	 1 litre = 35,18 onces = 0,88 pinte can.	 1/2 litre = 17,59 onces = 0,44 pinte can.	 1/4 litre = 8,8 onces = 0,22 pinte can.
SYSTÈME CANADIEN	 1 pinte = 40 onces = 1,14 litre	 1 chopine = 20 onces = 0,57 litre	 1 demiard = 10 onces = 28 litre
SYSTÈME AMÉRICAIN	 1 pinte = 32 onces = 0,91 litre	 1 chopine = 16 onces = 0,45 litre	 1 demiard = 8 onces = 0,23 litre



Photo DENIS COURVILLE, La Presse ©

quide est atteinte.

Anglicisme et ignorance

S'il n'y a pas malice, il y a toutefois un anglicisme et une ignorance : dans la langue de Mordecai Richler, chopine se dit *pint* que de compétents traducteurs de menus ont calqué en pinte, escamotant 20 onces au passage.

L'Annexe deux de la Loi fédérale des poids et mesures est pourtant claire : une pinte (*quart* en anglais) vaut 40 onces liquides, soit un quart de gallon. Une chopine (*pint* en anglais) vaut une demi-pinte, soit 20 onces. Enfin un demiard, vaut une demi-chopine, soit 10 onces ou un seizième de gallon.

Tous les gens qui sont allés à l'école au Canada (y inclus au Québec) avant 1980, où on a commencé

à y enseigner les mesures métriques, savent qu'une pinte vaut 40 onces liquides et une chopine 20.

Tous, sauf les savants terminologues de l'Office de la langue française (OLF) qui ne font rien pour aider les traducteurs de menus.

Le *Petit Robert* et le *Petit Larousse* illustrent donnent plusieurs sens au mot pinte mais tous deux précisent qu'il correspond au Québec (*Larousse*) ou au Canada français (*Robert*) à 1,136 litre, soit 40 onces liquides.

Le *Petit Robert* ajoute même qu'une pinte équivaut à deux chopines ou un quart de gallon.

Mais les fiches du *Grand Dictionnaire terminologique* de l'OLF n'apportent aucune indication géographique aux sens qu'il donne aux mots pinte et chopine lesquels ne

sont pas les mêmes, selon qu'on soit en France, en Grande-Bretagne, au Canada ou aux États-Unis. Ce, même si la loi fédérale, on l'a vu, est limpide comme la plus belle des blondes, des brunes ou des rousses.

« Nous allons immédiatement corriger cette fiche et en profiter pour regrouper les différentes notions et y ajouter les renseignements sur les équivalences », indique Gérald Paquette, chef des communications de l'OLF dans une réponse écrite aux demandes de précision de *La Presse*.

Un aléa du libre-échange

La confusion est d'autant plus grande que, libre-échange et Organisation mondiale du commerce obligent, bien des verres utilisés dans les débits de boisson sont importés.

C'est la tour de Babel

RUDY LE COURS

LE CANADA a le don de rater des réformes valables en les encadrant d'une réglementation ni chair ni poisson.

Pensons à la Taxe sur les produits et services, la TPS dont la nécessité et le bien-fondé ont été démontrés par les économistes de tous les horizons.

En cédant aux lobbies albertains et à une certaine démagogie populiste, le gouvernement Mulroney a accepté que la nouvelle taxe ne fasse pas partie prenante des prix affichés : elle s'y ajoute, tout comme la taxe provinciale de vente d'ailleurs.

Les gens l'ont dès lors perçue comme un nouvel impôt alors qu'il s'agit d'une taxe plus transparente qui se substituait à une autre, invisible celle-là. Ils l'ont décriée et construit un courant de résistance à son application qui nourrit toujours l'économie au noir, sous pré-

texte de « sauver les taxes ».

Bref, ce qui avait été conçu comme un progrès, et qui l'est de fait, est devenu calamité.

Il en va de même du système métrique.

Depuis sa création en 1867, le Canada, comme bien d'autres pays du Commonwealth, fonctionnait avec le système impérial, des mesures à l'anglaise, selon les mots de la chanson *Le grand six pieds*, de Claude Gauthier.

En 1971, le gouvernement Trudeau crée la Commission du système métrique dans le but de généraliser progressivement l'emploi des mesures métriques qui avaient toujours été autorisées mais dont l'usage était peu répandu à l'extérieur des milieux scientifiques.

L'initiative était d'autant justifiée que la Grande-Bretagne abandonnait alors ses vieilles mesures pour accéder à l'Union européenne.

En 1980, Ottawa décrète que la vente de couvre-plancher et de tis-

sus doit désormais se faire au mètre. Cela est fort utile puisqu'on nous épargne ainsi la répétition d'une publicité fameuse des années cinquante faite par un grand magasin : Vente d'écoulement de blanc à la verge.

En 1981, c'est au tour de l'essence dont le prix doit être affiché et facturé au litre.

En 1982, les balances des supermarchés doivent donner le poids en grammes et afficher le prix au kilo. Cela donne toutefois lieu à des contournements puisque toutes les circulaires annoncent des promotions à la livre bien que l'étiquetage soit au kilo.

Les communautés *red necks* qui hantent le pays ont vite assimilé le système métrique au French Power, l'équivalent anglo-canadien du Grand Satan.

L'efficacité de leurs protestations, de leurs actions directes, ont vite forcé Ottawa à suspendre la généralisation des mesures métri-

ques au point où, aujourd'hui, deux systèmes de mesure cohabitent de façon si bâtarde que rares sont ceux qui en maîtrisent un seul.

Des pieds et des perches

La réforme cadastrale en cours depuis 1994 permettra de moderniser la mesure des lotissements des propriétés et familiariser les Québécois aux multiples de dix.

Les arpenteurs géomètres travaillent uniquement en unités métriques.

Plusieurs groupes professionnels les ignorent toutefois.

Architectes et ingénieurs produisent des devis en mesures canadiennes, sauf pour les appels d'offres du gouvernement qui doivent être libellés en unités métriques.

Dans l'industrie de la construction, on calcule toujours en pieds et en pouces même s'il y a belle lurette que le fameux 2X4 ne correspond plus à deux et quatre pouces à cause du planage du bois.

Agents d'immeuble et promoteurs de construction résidentielle proposent toujours des produits en pieds carrés.

Après tout, c'est tellement plus simple. En voici la preuve à l'aide de ce simple petit problème qui se résout sur le bout des doigts :

Il y a 144 pouces carrés dans un pied carré et neuf pieds carrés dans une verge carrée. Sachant qu'il y a 30 verges carrées et un quart dans une perche carrée, 160 perches carrées dans un acre et 640 acres dans un mille carré, combien y a-t-il de pouces carrés dans un mille carré ? 4 014 489 600, évidemment !

À l'opposé, le système métrique est affreusement compliqué, voyez : s'il y a 10 000 centimètres carrés dans un mètre carré et 10 000 mètres carrés dans un hectare et 100 hectares dans un kilomètre carré, combien y a-t-il de centimètres carrés dans un kilomètre carré ? 10 000 000 000.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

CETTE SEMAINE

Vivement l'été

TANDIS QU'ON FILE allègrement vers le solstice, on s'étonne tous les jours de la vigueur de notre économie et de la santé des finances publiques.

Lundi, tandis que les électeurs québécois de Berthier, Joliette, Lac-Saint-Jean et Vimont se rendront aux urnes, le gouvernement ontarien déposera son budget.

Il y a quelques semaines encore, les observateurs pensaient qu'il faudrait réaliser des coupes de trois à cinq milliards pour parvenir à l'équilibre. Aujourd'hui, ces mêmes experts paraissent croire que Queen's Park

aura beaucoup moins recours au bistouri, tellement vigoureuse est la reprise.

Mercredi, le nouveau ministre fédéral des Finances John Manley fera le point sur l'état des finances d'Ottawa.

En décembre, son prudentissime prédécesseur Paul Martin avait misé sur une croissance de l'économie de 1,1 % pour équilibrer l'exercice 2002-2003. Or, on parle plutôt maintenant d'un taux de 3 %.

D'aucuns y verraient une bonne nouvelle, mais plusieurs pressentent que ces jolis chiffres réveillent le vieux démon qui hante les

libéraux : dépenser davantage.

Jeudi, Statistique Canada, dévoilera les données sur les ventes de détail et sur la balance commerciale en avril. Les analystes prévoient une augmentation de 1 % dans le premier cas tandis que le surplus commercial devrait passer de 4,4 à 4,6 milliards.

Du côté des entreprises, l'approche de l'été diminue le nombre des assemblées des actionnaires.

On surveillera néanmoins avec attention mercredi celle de Molson. Depuis l'arrivée de Daniel O'Neill à la barre, le bateau bleu a

le vent dans les voiles. Même si le cours de son action a fléchi en juin, il a connu une forte progression, triplant de valeur en deux ans. La stratégie de recentrage sur les activités brassicoles a culminé en mars avec l'acquisition de la brasserie Kaiser au Brésil. M. O'Neill devrait indiquer comment se fait l'intégration.

Tout cela donnera envie de discuter en célébrant la venue de l'été vendredi, autour d'une chopine de bière.

Rudy Le Cours

Forum

!&%@*\$... de stationnement!

En abolissant le stationnement sur rue, le centre-ville de Montréal pourrait accueillir sans encombrement le double des automobiles qui s’y rendent présentement

ROGER O. BEAUCHEMIN
L’auteur est ingénieur en transport et expert dans les questions de stationnement.

Le stationnement semble être un sujet en vogue par les temps qui courent. Encore la semaine dernière, le président de la Commission des transports de la Ville de Montréal, Jeremy Searle, présidait une consultation publique sur une révision des règlements des parcomètres du centre-ville.

À la mi-avril, on a assisté à tout un tollé de la part de personnes et de groupes de tendance écologiste qui protestaient contre le fait que la Grande Bibliothèque sera dotée d’un stationnement hors-rue d’une capacité de 400 voitures, que la nouvelle salle de concert et le Conservatoire en auront un de 500 places, que le Centre des congrès verra son stationnement de 400 places augmenter de 800, et que, pis encore, le CHUM McGill en prévoit 3500 et celui de l’Université de Montréal 3250.

On conteste même le fait que Québec octroie 8 millions de dollars pour agrandir de 400 places le stationnement du Marché Jean-Talon. Et bien sûr, le règlement de la Ville obligeant les grands édifices à offrir du stationnement hors-rue proportionnellement à la surface locative de l’édifice est aussi pris à partie.

Tout cela, dit-on, amènera encore plus d’autos au centre-ville dont les rues sont déjà encombrées.

Stationnement mal géré

Ce qu’on semble oublier, c’est que la cause de cet encombrement est justement le stationnement mal géré sur rue au centre-ville et pas nécessairement l’affluence d’automobiles. Exemple : la rue Sainte-Catherine est à sens unique et compte quatre voies de largeur, dont deux cependant servent au stationnement avec parcomètres. Il suffit seulement d’un camion de livraison stationné en double, et Dieu sait qu’il y en a beaucoup, pour n’avoir plus seulement qu’une voie libre. Et celle là peut être inutilisable par un camion de pompier trop large ou bloquée quelques minutes par une auto dont le chauffeur attend qu’une autre laisse sa place pour l’occuper. Conduire à Montréal demande de la patience.

À cause de la montagne, les rues est-ouest du centre-ville doivent nécessairement desservir la circulation nord-sud, ce qui amène encore plus de congestion sur ces rues. Entre autres, de ce fait, la rue Sherbrooke est particulièrement affectée : elle est à deux sens et a six voies de large, dont deux servent à stationner. Les voies de gauche dans les deux sens sont régulièrement bloquées par des véhicules attendant une ouverture dans la circulation pour faire un virage à gauche, ce qui ne laisse qu’une voie libre, laquelle souvent est aussi bloquée par un camion de livraison stationné en double, ou par un autobus qui n’a pu s’arrêter convenablement, ou par une auto dont le chauffeur attend, croyant pouvoir obtenir une place de stationnement, ou pour mille autres raisons.

Le boulevard de Maisonneuve est à sens unique et a six voies de largeur, dont deux pour le stationnement. Il est lui aussi souvent congestionné, surtout entre les rues Union et Crescent, par un grand volume de véhicules dont beaucoup semblent hésitants, comme si leurs chauffeurs ne connaissaient pas leurs destinations : ils donnent l’impression de chercher un stationnement. De plus, à l’ouest de la rue Guy, il n’a plus que quatre voies de large dont deux servent à stationner. Il en est de même à l’est de Saint-Laurent.

Le boulevard René-Lévesque est à deux sens et a de trois à quatre voies divisées en chaque sens, dont la voie de droite sert de stationnement. Mais pas partout, et pas tout le temps, car aux heures de pointe elle devient une voie réservée aux autobus et taxis. Cette rue souffre elle aussi de blocages occa-

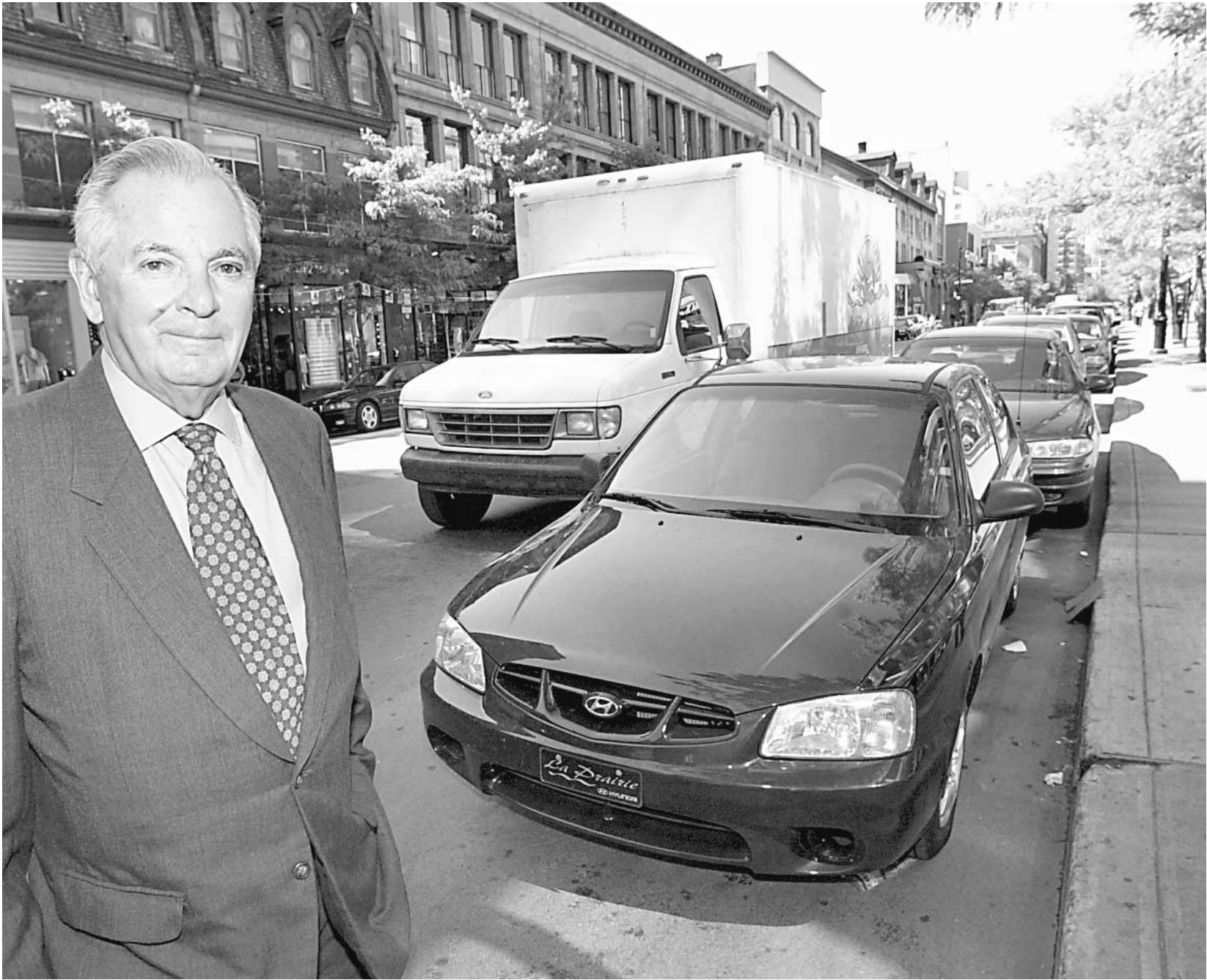


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

« Qu’on le veuille ou non, l’automobile est à Montréal pour y demeurer .»
— Roger O. Beauchemin

sionnés par les virages à gauche et certains véhicules stationnés aux heures de pointe, même s’ils sont vite toués. Des quatre, c’est l’artère qui offre la meilleure circulation.

Outre la rue McGill College, où aucun stationnement n’est permis, même pas un arrêt pour y déposer un passager, les autres rues nord-sud sont toutes à sens unique, équipées de parcomètres et ne laissent que deux voies pour circuler, sauf la rue de la Montagne, qui est à deux sens, avec interdiction de stationner.

La seule en Amérique du Nord

Montréal est probablement la seule ville d’Amérique du Nord, d’une population d’un million et plus, qui permet le stationnement sur rue dans son centre-ville. Est-ce voulu par nos édiles parce que cela rapporte des millions ? Est-ce une des choses qui fait le charme du centre-ville de Montréal ? Est-ce profitable pour les marchands du centre-ville ? Ou est-ce, au contraire, une entrave au commerce ?

Chose certaine, c’est qu’en retirant le stationnement sur rue, le centre-ville pourrait accueillir le double des automobiles qui s’y rendent présentement, sans encombrement.

Tant mieux, car Montréal n’a pas fini de grandir. Elle a trop d’atouts pour ne pas se

développer exponentiellement. Bien entendu, elle sera obligée d’encourager la construction de stationnements hors-rue pour remédier à la pénurie qui existe, ou faire comme les villes françaises, en construire elle-même sous des terrains publics. En effet, un grand nombre d’édifices du centre-ville n’ont pas de stationnement hors-rue et beaucoup d’autres en ont très peu. C’est qu’ils datent d’avant la Dernière Guerre, alors que les règlements de la Ville n’exigeaient pas de stationnement hors-rue.

Comme solution à court et moyen terme, pour aider la circulation, il y aurait lieu d’abolir le stationnement sur les artères René-Lévesque et Sherbrooke, qui sont les deux axes majeurs de pénétration.

De plus, vu que les grands magasins n’ouvrent pas leurs portes avant 10 h heures, pourquoi ne pas interdire le stationnement sur Sainte-Catherine et de Maisonneuve jusqu’à ce moment-là. De cette façon, la circulation durant les heures de pointe du matin serait soulagée, et, vu que les travailleurs ne pourraient y stationner tôt, les clients auraient la possibilité de trouver des places de stationnement inoccupées. Par ailleurs, les nouveaux parcomètres, auxquels monsieur Searle réfère, qui obligent l’usager à quitter l’espace après un temps défini seraient défi-

nitivement appropriés.

La popularité et le succès des centres commerciaux avec leur grande surface de stationnement gratuit ont depuis très longtemps démontré la nécessité d’adapter la ville à l’automobile. Car, qu’on le veuille ou non, l’automobile est ici pour y demeurer.

Le métro et les autres formes de transport en commun sont bien sûr nécessaires. D’ailleurs, le taux d’utilisation du transport en commun à Montréal est parmi les plus élevés en Amérique du Nord et se compare favorablement avec ceux d’Europe.

Mais, même les écologistes ne peuvent exiger que les gens transportent leurs gros achats de fleurs ou de légumes du Marché Atwater ou Jean-Talon dans le métro.

Dans le nouveau Montréal, il y a moins de 150 supermarchés. Ce qui veut dire que la probabilité d’en avoir un à deux coins de rue de votre résidence est infime, et que vous devez vous y rendre en auto, car le chariot qui vous est fourni à l’entrée pour y mettre vos emplettes n’est pas disponible pour les apporter à votre domicile.

Les profits du stationnement sur rue pourraient servir à construire du stationnement payant hors-rue, sous des espaces publics ou sur des terrains acquis dans ce but.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Amen: des voix discordantes

Le « vrai » Pie XII

LE FILM *Amen*, de Costa-Gavras, dépeint un Pie XII insensible à la tragédie des Juifs et refusant, par son « silence » de les aider à échapper à l’Holocauste. Rien n’est plus faux. Non seulement a-t-il fait l’impossible pour empêcher la guerre, mais il a multiplié les interventions en faveur de ses victimes et plus spécialement des Juifs.

L’historien Raoul Hilberg parle d’un « déluge » de télégrammes envoyés à Berlin, comme l’a reconnu devant ses juges von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich. Les archives nazies démontrent que les dirigeants nazis se sentaient directement visés par les messages publics du pape. Celui-ci savait cependant par expérience que des condamnations publiques visant explicitement les nazis aggravaient le sort des Juifs et des prêtres. Les sept protestations publiques et explicites des évêques hollandais ont abouti à l’élimination de 79 % des Juifs hollandais, contre moins de 30 % dans les autres pays occidentaux.

L’historien juif Poliakov, l’historien israélien Lapide et d’autres décrivent l’aide inlassable du Vatican. Selon Lapide, 700 000 à 860 000 Juifs ont ainsi été sauvés. D’où les innombrables témoignages de gratitude de

nombreux Grands Rabbins, du Congrès juif mondial, de l’Agence juive, de dirigeants israéliens, du savant juif Einstein, de communautés juives du monde. Auraient-ils remercié celui qui aurait refusé de les aider ?

ANDRÉ LUX
Sainte-Foy

La grande supercherie et le mensonge

LES VIRUS nous tombent dessus sans nous demander notre avis. De même les attaques idéologiques éclatent comme des bombes sales dans les médias et sur les écrans. C’est le cas de ce film mensonger qui a pour titre *Amen*.

Il faut lire l’aveu même de Rolf Hochhuth, par qui l’erreur s’est propagée, concernant les aspects inventés et même invraisemblables de sa pièce. Il écrit : « Les documents historiques rendent en effet peu vraisemblable que le Pape (Pie XII) se soit jamais trouvé dans un conflit tel que celui qui est présenté sur scène (avec *Le Vicaire*). » Hochhuth affirme donc que ses propos ne reposent sur rien d’historique comme

document. (Cf. Rolf Hochhuth : *Le Vicaire*, Seuil, p. 312)

Plus encore, la grande accusation contre Pie XII de s’être tu est une pure affabulation de Hochhuth. L’aveu nous en vient encore de la bouche de l’auteur qui a donné naissance à la pièce récupérée par Costa-Gavras. Écoutons cet aveu de fumisterie : « Protester ou se taire : cette question est posée au quatrième acte en des termes qui justifient presque le Pape. Mais ce n’est que pour des raisons artistiques ; le père Riccardo (jésuite d’avant le film *Amen*) a besoin d’un antagoniste de taille... » Et c’est avec ces facéties que l’on nous gave de désinformation. Et que la masse infectée, à laquelle se joignent parfois des esprits égarés, continue de parler après 1963, à tort et à travers du « silence de Pie XII » qui est une expression trompeuse.

L’ouvrage de Pierre Blet, et ses recherches de plusieurs années, de même que la savante recherche de Ronald J. Rychlak, août 2000, Genesis Press, démontrent clairement qu’une telle accusation est sans fondement. Mais ce serait être trop honnête intellectuellement que d’en tenir compte dans les journaux, les revues, les médias en général. On préfère utiliser les propos biaisés et orchestrés des adversaires du

catholicisme.

On a parlé avec raison des silences de Costa-Gavras, très peu intéressé de livrer la vraie histoire de Pie XII. À Noël 1942, Pie XII flétrit les gestes de Hitler à l’égard des Juifs. Cette dénonciation faite par Pie XII dérange le service de sécurité du Reich qui note : « Pie XII se fait le porte-parole des Juifs criminels de guerre. » Ce fait parle plus fort que les prétendus silences.

Contrairement aux propos tendancieux du film *Amen*, le pape était sans cesse sur la brèche et prêt à aider dans toute la mesure de ses moyens. La pape cacha des centaines de Juifs dans des églises et des monastères, et il obtint la libération de 7000 juifs sur les 8000 qu’on avait arrêtés.

De 1945 à 1961, les Juifs n’ont pas tari d’éloges à l’égard de la papauté et ont posé des gestes de reconnaissance sans équivoque. Une question demeure : qu’ont fait les autres chefs d’État, les autres personnages influents pour protéger le monde du danger hitlérien ? Une Encyclopédie sérieuse affirme que l’Église catholique a contribué à sauver 1 000 000 de Juifs environ, de l’extermination. Visiter le site : www.centredeformation.net/event/

GILLES BEAUDET

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Fantastiquement éblouissant!



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Malgré les problèmes qui l'assaillent, le premier ministre Landry a au moins un grand motif de satisfaction : le rythme exceptionnel de la création d'emplois au Québec depuis le début de l'année. M. Landry tire cependant de cette conjoncture une conclusion nettement excessive.

Il s'est créé 120 000 emplois au Québec, depuis décembre 2001. C'est la moitié de tous les nouveaux emplois au Canada, une performance vraiment hors du commun. Selon le premier ministre, cette « réalité fantastiquement éblouissante » donne « la preuve flagrante de l'efficacité supérieure » du modèle québécois.

En réalité, « la preuve flagrante » n'est pas faite du tout. Du moins, certainement pas sur la base de ces seuls cinq mois.

Le « modèle québécois » s'est graduellement mis en place au cours des quarante dernières années. Il a permis au Québec francophone de rattraper son retard considérable aux chapitres de l'entrepreneuriat et de l'investissement. Mais il a aussi eu des effets pervers, notamment un interventionnisme souvent mal avisé.

Comme l'a bien démontré l'économiste Marcel Boyer, du centre Cirano, la stratégie n'a pas permis au Québec de combler le fossé qui le sépare de l'économie ontarienne : au cours du dernier quart de siècle, le Québec a systématiquement créé moins que sa part d'emplois au Canada.

■ ■ ■

Voici que depuis deux ans, l'écart Ontario-Québec se rétrécit. Et puis il y a ce bond spectaculaire depuis le début de 2002. Pourtant, si la conjoncture récente illustre le succès du modèle québécois, comme le prétend le gouvernement, comment expliquer que ce

modèle se soit mis à porter des fruits si juteux aussi soudainement ?

M. Landry pourrait à juste titre souligner que, sous sa propre impulsion depuis 1994, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie de développement encore plus agressive et plus cohérente. La Société générale de financement, par exemple, est beaucoup plus puissante et active qu'elle ne l'était.

Il y a eu aussi la Cité du multimédia, la Cité du commerce électronique... Et il y a eu, lors du budget Marois de décembre, une accélération des investissements publics.

Le problème dans la « preuve flagrante » du premier ministre, c'est que rien ne prouve — justement — l'existence d'un lien de cause à effet entre cet interventionnisme et la forte croissance de l'emploi. D'autres facteurs ont eu un effet beaucoup plus important, en particulier les faibles taux d'intérêt et les baisses d'impôt (qui sont l'envers de l'interventionnisme).

Dans le cas des « cités », tout indique que bon nombre des emplois qui ont été créés l'auraient été de toutes façons. On sait aussi que ces programmes ont connu d'importants ratés.

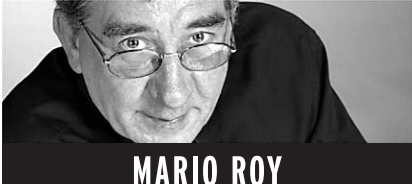
Si le taux d'emploi du Québec se rapproche depuis peu de celui de l'Ontario, c'est en partie dû au fait que, depuis deux ans, l'économie ontarienne souffre des difficultés de l'industrie automobile, ce qui n'a évidemment rien à voir avec le modèle québécois.

Juger d'une stratégie économique sur la base de la conjoncture n'a pas de sens. Ainsi, de décembre 1998 à décembre 2000, l'Ontario a créé 386 000 emplois, trois fois plus que le Québec. Aurait-il fallu en conclure l'échec du modèle québécois, ou de l'action énergique du ministre des Finances de l'époque ? Bien sûr que non.

L'extraordinaire vigueur de notre économie, ces dernières années, est d'abord l'oeuvre de centaines d'entrepreneurs, dont beaucoup de jeunes gens ouverts sur le monde, bourrés d'énergie et d'imagination. Bien plus que les sparages de politiciens, voilà ce qui est fantastiquement réjouissant !

Modestie, mais efficacité

Nous publions aujourd'hui le second de deux éditoriaux consacrés à l'avenir des Forces armées canadiennes.



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Les contribuables canadiens n'échappent pas au fardeau d'une hausse importante des coûts de la défense nationale. Les Forces armées canadiennes, pour leur part, ne se soustrairont pas à l'obligation d'une plus grande intégration à un système de défense continentale — en clair : d'un alignement plus ou moins direct sur les politiques militaires américaines.

Dans les deux cas, il va s'agir d'une question de degré, tributaire d'une équation simple : plus les militaires canadiens disposeront de moyens pour imposer une vision canadienne de leur action, plus leur marge de manoeuvre sera grande au sein d'un « super état-majeur » nord-américain.

Dans les deux cas aussi, il existe des limites.

D'abord, comme nous l'avons vu, hier, la fibre militariste des Canadiens n'est pas très forte — et celle des Québécois, en outre échaudés par la crise d'octobre, encore moins. Il est donc douteux qu'ils consentent à s'engager dans des dépenses dont ils ne saisiraient pas bien le sens.

Une des études publiées au cours des derniers jours sur l'avenir militaire du Canada (celle signée par l'historien Jack Granatstein pour le compte de l'Institut C.D. Howe) soutient que les effectifs des forces régulières et de réserve doivent passer de 85 000 à 130 000 hommes en cinq ans. Et le budget de la défense, actuellement de 12 milliards par année, être gratifié d'une enveloppe globale de 15 milliards supplémentaires sur cinq ans également. Sans parler de 15 autres milliards en dix ans au chapitre des équipements.

D'autres rapports gouvernementaux ou indépendants parlent de

sommes du même ordre, compte tenu du fait que le budget de la défense n'a pas bougé depuis 1993 et qu'il est proportionnellement un des plus faibles des pays de l'OTAN.

Néanmoins, la légitimité des investissements tiendra à la pertinence de la politique militaire proposée. Le Canada est une puissance moyenne qui ne fera jamais voler d'escadrilles de bombardiers *high tech*...

Ce n'est pas si mal, puisque la nature des conflits a changé aussi. Nombre de futurologues et de spécialistes avaient prévu ce virage, qui s'est matérialisé bien avant le 11 septembre : le 3 juillet 1976, l'opération menée à l'aéroport d'Entebbe (Ouganda) par une unité israélienne chargée de libérer des otages préfigurait le type d'action « légère » qui sera de plus en plus nécessaire. Cela présuppose une logistique à la portée du Canada. Ainsi que des équipements — des avions de transport Hercule C130, par exemple — polyvalents, utilisables pour les missions de maintien de la paix, ou de secours humanitaire dans et hors de nos frontières.

C'est à cela (en y ajoutant sans doute des unités de génie, de renseignement et de contre-terrorisme, notamment informatique) que le Canada devrait limiter ses ambitions.

Il existe aussi, bien sûr, une limite à ne pas franchir dans l'intégration continentale des politiques militaires. Mais il s'agit en partie d'un faux problème, démontre encore Granatstein. Puisque la collaboration des États-Unis et du Canada en ce domaine possède une histoire de près d'un siècle — initiée par le déclin de l'empire britannique — sans que notre pays ait été « finlandisé » par notre voisin du Sud.

Des liens plus étroits avec les forces militaires européennes peuvent constituer un contrepoids intéressant aux obligations qu'impose la géographie. Tout comme le seraient des messages clairs venant d'Ottawa quant à notre manque d'intérêt pour, par exemple, la mise d'un bouclier anti-missiles au-dessus de l'Amérique du Nord, marotte de l'administration Bush.

Tout demeure possible, en somme, à la condition d'imposer un certain respect.

ÉLECTIONS PARTIELLES LUNDI



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

La victoire de Sharon à Washington

Nous vous présentons chaque semaine une sélection d'éditoriaux parus dans la presse anglophone du pays. La traduction est de La Presse.

(Globe and Mail, 12 juin)

IL AURA fallu six voyages à la Maison-Blanche et une pression formidable exercée par ses lobbys à Washington, mais le premier ministre israélien Ariel Sharon semble avoir finalement réussi à amener le président George W. Bush à partager ses vues. Disparu, avec un soufflet à tous les Arabes modérés, tout semblant d'impartialité de la part de M. Bush dans le conflit israélo-palestinien. Nul doute que M. Sharon et de nombreux Israéliens sont ravis.

Mais personne d'autre ne devrait se réjouir. Mesuré à l'aune du désespoir et de l'extrémisme, le prix lié à la politique confuse de M. Bush touchant le Proche-Orient sera vraisemblablement corsé.

Soucieux depuis longtemps de réduire les complexités du conflit à la simple question du terrorisme, M. Sharon a quitté la Maison-Blanche lundi le sourire aux lèvres. Il y a quelques semaines à peine, M. Bush pressait Israël de stopper ses attaques sur les villes palestiniennes en Cisjordanie occupée. Rafler les individus soupçonnés de terrorisme dans une tentative de freiner les opérations



Ariel Sharon

de kamikaze était une chose, soutenait l'Administration américaine. Mais démolir la plus grande partie de l'infrastructure de l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat et puis se plaindre de ce que M. Arafat n'en faisait pas suffisamment pour serrer la vis aux radicaux palestiniens, était improductif, ajoutait Washington.

Mais maintenant, ayant probablement en tête que des élections de mi-mandat auront lieu aux États-Unis en novembre, M. Bush semble ne plus nourrir aucun doute sur les tactiques d'Israël. Ses raids continus en Cisjordanie relèvent de l'autodéfense, expli-

quait-il lundi. Le temps n'est pas « mûr » pour une conférence de paix, parce que « personne ne fait confiance au gouvernement palestinien émergent. » Lorsque M. Sharon a réitéré sa position de vieille date voulant qu'aucun dialogue avec les Palestiniens n'est possible tant qu'il subsiste la moindre violence (une condition quasi-impossible à satisfaire), M. Bush n'a pas manifesté de désaccord. Quant à un calendrier pour un État palestinien, comme l'avait sollicité le président égyptien Hosni Moubarak quelques jours plus tôt, faites une croix dessus.

Pas un mot durant les entretiens Bush-Sharon sur le refus d'Israël de se retirer à l'intérieur des frontières d'avant 1967, ce qui ne se produira jamais, a juré M. Sharon. Laissée de côté aussi la question du nombre sans cesse croissant de colonies juives en Cisjordanie où (peut-être M. Bush s'en souvient-il) est censé se trouver le futur État palestinien.

Il est facile de condamner le terrorisme palestinien, non seulement parce que c'est une avenue moralement dégoûtante, mais aussi parce qu'au bout du compte, le terrorisme va à l'encontre du but recherché. Mais à moins d'un regain de véritable espoir pour les Palestiniens, la terreur va se poursuivre à l'infini. La légion de conseillers de M. Bush a dû oublier de lui souligner ce fait.

Longue vie à la reine

(Regina Leader Post, 11 juin)

SI QUELQUES-UNS font les yeux ronds à l'évocation de la monarchie qui embrasse le Canada et le Commonwealth, la grande majorité des Canadiens demeurent loyaux à cette institution. Et la monarchie continue, remplissant sa tâche sans relâche.

Voilà une émotion appropriée à laquelle réfléchir en cette semaine au cours de laquelle une bonne partie de notre monde célèbre (oui, voilà un bon choix de mots) les 50 ans de règne d'Élisabeth II.

Et voici quelques sujets de méditation pour les Canadiens :

> En premier lieu, nous avons choisi la monarchie. Vous pouvez le vérifier. Sous la gouverne de la France puis de l'Angleterre, le Canada est une monarchie depuis que les Européens ont mis les pieds ici dans les années 1500.

Lorsque le pays fut assemblé comme un jeu de Lego en associant quatre colonies anglaises, les citoyens auraient pu exercer des pressions sur les Pères de la Confédération pour qu'ils n'en fassent pas une monarchie constitutionnelle (le « Royaume du Canada » fut rejeté sur l'avis des Anglais,

qui craignaient une réaction hostile des Américains, adeptes de la république). Mais ils ne le firent pas.

Et à mesure que d'autres colonies anglaises accédaient à l'indépendance, la plupart ont suivi notre exemple. Pas étonnant, car elles ont compris que nous détenions une bonne formule. Nous aurions pu changer les choses de nouveau en 1982 lorsque nous avons rédigé nous-mêmes une nouvelle constitution. Mais une fois encore, il n'y a pas eu de pression collective en faveur d'une république.

Chef d'État et chef de gouvernement

> La reine est notre chef d'État. À ne pas confondre avec notre chef de gouvernement, le premier ministre. Le site Web du gouvernement de la Saskatchewan explique ainsi la monarchie, le jubilé et leur signification : « Une institution (le gouvernement) ne possède pas le pouvoir, mais il l'exerce ; tandis que l'autre (la Couronne) possède le pouvoir, mais ne l'exerce pas. »

Lorsque les gouvernements changent, il doit y avoir quelqu'un pour confier le pouvoir gouverne-

mental au nouveau groupe. C'est alors que la monarchie intervient.

Bien sûr, une monarchie ne peut pas surgir au Canada en tout temps. Une disposition dans la constitution prévoit donc le rôle d'un représentant national de la monarchie (c'est le gouverneur-général) et des représentants régionaux (ce sont les lieutenants-gouverneurs).

> Aucune démocratie moderne n'a trouvé le moyen de fonctionner, sur le plan constitutionnel, sans un chef d'État et un chef de gouvernement.

Le pâle modèle de l'Europe occidentale que certains voudraient nous voir adopter prévoit une élection, à des intervalles de six ou huit ans, d'un homme ou d'une femme apolitique qui consent à être chef d'État, et que l'on nomme généralement « président » ou « présidente ». C'est exactement le rôle que joue la monarchie.

Les présidents sont essentiellement apolitiques. (...) Alors, pour quoi réinventer la roue constitutionnelle ? Ce serait difficile, ça prendrait beaucoup de temps, ce serait cher et ça constituerait un inutile facteur de division.

À votre tour

Où s'en va la pub ?

JEAN DAVIAULT
L'auteur est un Montréalais.



POURQUOI écoutez-vous davantage la radio privée pleine de pub que la radio d'État ? Cette question m'interpelle parce qu'il s'agit à la base d'un problème de ciblage, plus précisément de conjonction cible/ciblage. Le genre de problème qui devrait disparaître de lui-même, avec le temps, parce que la publicité sera personnalisée, et que les supports publicitaires tonitruants et imprécis comme ceux que l'on entend à la radio vont peu à peu disparaître pour faire place à toute une panoplie de nouveaux supports plus pointus, et de ce fait plus rentables.

Le remplacement des appareils analogiques par des appareils numériques « adressables » rendra possible le micro-ciblage, sinon la personnalisation de la source émettrice, selon le profil du client. Même les journaux vont disparaître dans leur forme actuelle, et renaître de leurs cendres sous la forme d'une « feuille » qu'on achètera qu'une fois, et qui se mettra à jour automatiquement. Et même cette feuille, « adressable », ne contiendra que les pubs susceptibles d'intéresser le lecteur, selon son profil, toujours. Et ce fameux profil, nous le tissons chaque jour plus précisément, au fil des sondages d'opinion, des enquêtes de crédit, etc.

La publicité est-elle efficace ?
Diffuser un message agressant 28 fois par jour sur des millions de watts est-il efficace ? La réponse est mmoui.

La notion d'efficacité est diluée par plusieurs facteurs, tous reliés par la pression extérieure d'une part, et l'inconscient collectif d'autre part. La pression extérieure est ce jeu exponentiel qui consiste à amener la reconnaissance d'un produit à saturation. Coca-cola, par exemple, garde une certaine pression sur le marché, obligeant ses concurrents directs à dépenser autant sinon plus, de peur d'être en déficit de visibilité, et ce même si la marque a été implantée correctement dans l'inconscient collectif. Il y a saturation quand on ne voit plus le produit mais plutôt sa représentation iconique, son code.

La répétition à outrance d'un message agressant fait aussi partie d'un code, et ces messages sont absorbés sous forme de code, et non pas dans leur forme réelle, qui est de nous interpeller violemment pendant quel-



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

« Pour échapper à la pub, faudra faire une demande de visa pour Mars », ironise Jean Daviault.

ques secondes sur un sujet précis, sans que ce message soit sollicité. Pourquoi ça marche dans certains cas ? Parce qu'on s'adresse à votre cerveau reptilien, qui peut l'interpréter comme un symbole sécurisant de continuité, par exemple. C'est l'imprécision du ciblage qui nuit à son efficacité plus que les irritants qu'il développe dans son aspect conscient..

L'inconscient collectif place le décor dans lequel tout cela évolue. La publicité en tant que *business* s'arroge le droit d'imposer des icônes, celles-ci sont intégrées en tant que valeurs, et l'*homo publicis* se voit plongé dans un bain de tentations plus ou moins réalistes, mais qui font partie de sa réalité, en ce sens qu'elles font partie des codes qui nous servent à appréhender celle-ci. C'est pourquoi la publicité personnalisée sera plus rentable, permettant d'imposer des symboliques sur mesure, tout en dépensant moins d'argent.

Pourra-t-on échapper à la publicité ?

Il y a de la publicité partout ? Mais non ! Attendez voir. Déjà on commence à vendre des forfaits téléphone où une pub se fera entendre chaque fois que vous établirez une communication, des forfaits où une pub apparaîtra sur votre écran de cellule, de Palm, d'ordi ou de télé chaque fois que vous recevrez un courriel. La télévision numérique, étant « adressable », permettra à l'annonceur d'activer votre télévision, et de vous passer des pubs à volonté, sur tous les canaux simultanément. Toute communication sera un support de publicité. Tout lieu sera un support de publicité. Là où va l'être humain, le suit inexorablement le vendeur de char.

Des sommes vertigineuses sont englouties chaque jour pour nourrir ce bruissement publicitaire qui nous entoure. On pourrait cal-

culer le niveau de bruissement par personne, par jour, en mesurant la quantité, la durée, la qualité, et le quotient d'irritation des expositions à la publicité qu'une personne normale subit en une journée type. On verrait alors se dessiner sur les vingt dernières années une jolie courbe ascendante. Dans le futur, le bruissement publicitaire atteindra des proportions telles qu'on parlera alors de bruit publicitaire, maintenant à la puissance dix ! Chaque être humain sera un support de publicité. Et nous serons tous dingues, tentant de communiquer entre nous à travers un nuage dense de publicités personnalisées.

Bref, pour échapper à la pub, faudra faire une demande de visa pour Mars.

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Daviault recevra une copie laminée de cette page.

Une entente nuisible

MARC BELLEMARE, LISE BERNARD
et DENIS PINSONNAULT

Les auteurs sont enseignants au Séminaire Sainte-Trinité, à Saint-Bruno-de-Montarville.

L'ENTENTE « historique » entre la Fédération des syndicats des enseignants de l'enseignement (CSQ) et le gouvernement du Québec concernant l'équité salariale est non seulement profondément inéquitable, mais nuisible au milieu de l'enseignement.

Nous savons tous qu'il faut accumuler 35 années d'enseignement à temps plein pour accéder à la retraite sans pénalités dans le monde de l'enseignement... Est-ce équitable ? Rappelons qu'un grand nombre de femmes n'auront jamais une pleine pension puisqu'elles auront travaillé à temps partiel ou auront pris des congés de maternité pour s'occuper de leurs enfants. La présente entente, par la création de son échelle salariale unique, améliorera-t-elle la situation des enseignantes ? Nous en doutons.

Enseignement supérieur

De plus, le nombre de bacheliers en éducation qui accepteront de poursuivre leurs études au niveau supérieur va chuter. Comment pourrait-on motiver un enseignant à retarder de deux ans ou plus son entrée sur le marché du travail s'il n'a aucune compensation financière ? En effet, l'avancement d'échelon accordé ne lui permettra que de recevoir le salaire qu'il aurait obtenu s'il s'était dirigé directement vers l'enseignement à la fin de son baccalauréat. Il aura donc perdu le montant correspondant au salaire qu'il aurait pu obtenir pendant ses études supérieures. De plus, il se verra pénalisé lorsqu'il voudra prendre sa retraite puisqu'il aura perdu un certain nombre d'années de cotisations à son régime de pension. Il se retrouvera donc doublement perdant. La présente entente améliorera-t-elle la formation des enseignants ? Nous en doutons encore.

D'aucuns prétendront que cette situation ne prête pas à conséquence et que, de toute façon, à travail égal, salaire égal. Une telle façon de voir les choses est complètement irresponsable. En contribuant à éliminer l'enseignement supérieur en éducation, on privera le milieu de l'éducation de nombreux chercheurs et intervenants qui travaillaient à élaborer et à implanter des approches éducatives permettant un meilleur apprentissage des élèves. En bref, alors que l'on désire implanter une réforme majeure en éducation, on vient affirmer que l'évolution du système éducatif du Québec peut s'interrompre sans conséquences. La présente entente améliorera-t-elle la formation des élèves ? Nous en doutons toujours.

Augmentation de la charge

Finalement, que dire du fait d'exiger cinq heures de présence supplémentaire à l'école pour reconnaître les quarante heures de travail hebdomadaire désormais reconnues ? Ne faudra-t-il pas admettre que la présente réforme implique une augmentation de la charge de travail pour les enseignants ? On n'inventerait pas de nouvelles obligations pour les enseignants s'il n'y avait pas de nouvelles tâches à accomplir. La présente entente solutionnera-t-elle l'épuisement endémique du corps enseignant ? Cette fois, nous sommes certains du contraire.

Triste époque...

... dans laquelle nous n'accordons que peu d'importance aux gestes du coeur

YVES SAINT-CYR

M. Saint-Cyr est l'auteur de
« Guy Lafleur, le dernier des vrais »,
publié chez Trait d'Union.

JOUE APRÈS jour, je m'étonne et me déssole de constater, à la lecture des quotidiens et aux visites dans les librairies, que les grands vendeurs sont presque toujours porteurs de sexe, de violence et de sensations fortes. Les belles histoires qui viennent du coeur, qui ne sont ni compliquées, ni tordues, sont, sauf exception, reléguées aux tablettes de « back-store » et aux pages des potins dans les quotidiens du dimanche.

J'ai vu, il y a quelques mois, aboutir le projet dans lequel j'avais mis plus de deux ans d'efforts : un livre sur le célèbre numéro 10, Guy Lafleur, intitulé *Le dernier des vrais*. Ce livre, je l'ai écrit par respect pour le personnage, avec tout mon coeur et toute ma passion. Il raconte l'admiration que j'ai pour cet athlète, cet homme qui me conserve son amitié depuis plus de 25 ans maintenant.

Au cours de la tournée de promotion, je

me suis vite rendu compte qu'il était excessivement difficile d'attirer l'attention des médias, surtout à Montréal. Il est vrai que mon livre ne parle ni de sexe, ni de violence et que de plus il porte un message d'espoir pour les jeunes ! Les chroniqueurs, dont la mission est de faire la critique de livres, préfèrent ou n'ont d'autre choix que de se taper les oeuvres d'écrivains français, belges, russes, polonais... , sans oublier les américains dont le très prolifique et plus qu'étrange Stephen King qui carbure à l'insolite. Les critiques de livre sont le simple reflet de la société québécoise où « nul n'est prophète en son propre pays » et où tout ce qui vient d'ailleurs est forcément meilleur.

S'accrocher à son rêve

Guy Lafleur, le dernier des vrais est mon premier livre. C'est vrai. Il ne parle que de l'un des plus grands que le hockey ait connu ; pas de sa carrière, ni de sa vie personnelle, mais de sa générosité à l'endroit de ses fans et plus particulièrement à mon égard. Au fil des ans, il m'a inspiré courage et détermination surtout dans les

moments difficiles. J'ai voulu rendre hommage à l'homme mais aussi partager avec les jeunes d'aujourd'hui l'espoir de s'accrocher à son rêve, à son idéal. J'aurai au moins la satisfaction d'avoir atteint mon but : celui de parler de moments de pure générosité et d'amitié sans arrière-pensée.

Pauvres lecteurs que nous sommes. Continuons à acheter ou à feuilleter ces journaux qui nous présentent les candidates au concours de Miss Univers 2002 dévêtues de leur talent, alors que le sans-abri de 49 ans meurt sans nom dans le quart de page suivant. Profitons de nos heures de loisir pour meubler notre esprit de vengeance, de sexe, de violence et de bébêtes de tout acabit... Évitions de nous attarder à une histoire vraie, faites de doux souvenirs d'enfance, du p'tit gars de quartier qui joue au hockey dans la ruelle avec ses chums en rêvant de rencontrer son idole. L'idole devient l'ami et l'admiration devient mutuelle.

Domage. Triste époque dans laquelle nous vivons où l'on n'accorde que peu d'importance aux gestes du coeur...

À quoi ça sert, un ministère de l'Environnement ?

JEAN CAREAU

L'auteur habite à Saint-André-d'Argenteuil.

M. André Boisclair,
ministre de l'Environnement,

FIN MAI, un millier de poissons ont été retrouvés morts asphyxiés au confluent de la petite rivière Saint-André et de la rivière du Nord dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. Quel a été le constat de la Direction des Laurentides du ministère de l'Environnement ? Les pluies abondantes des dernières semaines qui se seraient déversées dans la rivière Saint-André y auraient charrié des quantités importantes de produits chimiques qu'utilisent les agriculteurs dont les terres la bordent. Selon Mme Brigitte Dubé, directrice de la région au ministère, « la situation devrait se régler de façon naturelle, la vie suivant son cours, mais ça pourrait se répéter pendant l'été ». Le ministère va-t-il assurer une surveillance particulière de la rivière ? Non, mais il « restera à l'affût » !

Je ne suis pas naïf, je vis à la campagne et je sais que les produits chimiques sont présents dans la quasi totalité de parcelles de terre cultivées et que certains agriculteurs ruinent même leurs terres en abusant de ces produits. Cependant, il est inadmissible que le ministère ne prenne aucune mesure, pas même un semblant de sensibilisation, pour obliger les responsables à remédier à la situation.

L'écoulement des eaux, ça se contrôle. Je ne paie pas des taxes pour que des fonctionnaires accusent la vie qui passe de toutes les eaux polluées qui iront de la rivière du Nord à la rivière Outaouais au lac des Deux-Montagnes et jusqu'aux prises d'eau de toutes les municipalités qui les bordent.



LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Honorable juge Claire L'Heureux-Dubé

La juge de la Cour suprême tire sa révérence après une brillante carrière de 50 ans en droit.

JEAN-PAUL SOULIÉ

La juge Claire L'Heureux-Dubé, de la Cour suprême du Canada, va prendre sa retraite le 1^{er} juillet prochain. Les juges du plus haut tribunal du pays, ses collègues avocats, ses amis et le ministre de la Justice du Canada, Paul Cauchon, lui ont rendu cette semaine un hommage unanime. En même temps que son départ de la Cour suprême, M^{me} L'Heureux-Dubé fêtera ses 50 ans de pratique du droit, comme avocate, depuis 1952, puis comme juge, à la Cour supérieure du Québec où elle a été nommée en 1973. En 1979, elle était nommée à la Cour d'appel provinciale, et enfin à la Cour suprême du Canada en 1987.

La Presse souligne la carrière exceptionnelle de M^{me} Claire L'Heureux-Dubé et le rôle éminent qu'elle a joué au cours du dernier demi-siècle dans l'évolution du droit et au service de la liberté, de la dignité et de la justice, et la nomme *Personnalité de la semaine*.

«Depuis que j'ai commencé à pratiquer le droit, en 1952, j'ai fait de tout, note M^{me} L'Heureux-Dubé. D'abord du droit commercial. Puis, à partir de 1968, quand la loi sur le divorce a été adoptée, j'ai été plus occupée par le droit de la famille.» À l'époque, ce champ d'action était nouveau, mais M^{me} Claire L'Heureux-Dubé a toujours été à l'avant-garde des évolutions. «J'étais née avant mon temps, dit-elle. On a fait le cours classique des filles pour moi. — Et quand je suis entrée à l'Université Laval, en droit, ma promotion comptait 40 garçons et deux filles. Nous faisons l'histoire!» Sa famille, du côté maternel, comptait plusieurs médecins, des avocats. Son père était un ancien colonel de la Seconde Guerre mondiale devenu percepteur des douanes à Rimouski, Québec et Montréal. Les trois soeurs de Claire feront elles aussi des études avancées.

La jeune avocate Claire L'Heureux-Dubé débute dans la pratique du droit alors que la loi fait encore la

distinction entre enfants légitimes et illégitimes. L'affaire Murdoch secoue le pays : c'est la première décision qui va donner aux femmes l'accès au patrimoine de leur mari. Par la suite, les provinces ont dû aligner leurs législations. «Les élus doivent sonder, évaluer les changements, note M^{me} L'Heureux-Dubé. La société civile réagit à toutes les injustices.»

Quand la grande réforme du droit civil est lancée — elle durera de 1955 à 1990 —, M^{me} Claire L'Heureux-Dubé en présidera bénévolement le comité. «C'était un engagement personnel, dit-elle. Il s'agit d'une oeuvre monumentale.» Nommée juge au plus haut tribunal du pays, elle se fera une solide réputation de «dissidente», dans le droit fil de son caractère, conformément à ses idées novatrices. «Les dissidents sont des avant-gardistes, dit-elle. Le droit évolue, les lois aussi. La Charte canadienne des droits et libertés est un arbre vivant. Depuis 1952, les lois ont évolué, par exemple en faveur des handicapés, des immigrants, des gens désavantagés, des malades. On parle maintenant d'union civile, de médiation, et les tribunaux font beaucoup d'efforts pour tenter d'améliorer l'accès à la justice.»

La future retraitée rappelle qu'elle n'est pas la première juge de la Cour suprême à avoir mérité l'étiquette de «dissidente». «M^{me} Wilson, la première femme nommée à la Cour suprême était, elle aussi, une «dissidente». Avant, plusieurs hommes l'avaient été, les Laskin, Spencer et Dickson, qu'on appelait «LSD», en étaient eux aussi. Comme très souvent la voix des minoritaires devient la voix de la majorité. D'ailleurs, parler d'une seule voix ne permet pas au droit d'évoluer.»

Avec la retraite, M^{me} L'Heureux-Dubé va retrouver ses sources. L'Université Laval offre pour les deux prochaines années à son ancienne étudiante le poste honorifique de Juge en résidence. Elle



«Les dissidents sont des avant-gardistes. Le droit évolue, les lois aussi. La Charte canadienne des droits et libertés est un arbre vivant.»

Photos PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

mettra son expérience et son savoir à la portée des étudiants.

M^{me} L'Heureux-Dubé avoue qu'elle manque certainement d'impartialité quand elle dit que son petit-fils Simon est «fin comme tout». C'est la grand-mère qui parle, dit-elle en riant. Sa fille, avocate à Boston, attend un autre bébé pour cet été. La juge a tout fait pour que ses deux petits-enfants aient la citoyenneté canadienne, même s'ils sont nés aux États-Unis.

En plus de s'occuper des étudiants de l'Université Laval et de

ses petits-enfants, M^{me} L'Heureux-Dubé entend bien répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées d'Afrique, d'Asie, pour dispenser de l'éducation juridique. Elle fait partie de la Commission internationale des juristes, un organisme qui a son siège à Genève et qui intervient partout dans le monde. «Je me sens très bien dans ce rôle-là. C'est un beau travail. Le monde a bien besoin qu'on s'occupe des droits de la personne. Quelles que soient les situations, je ne me décourage jamais.»



 **loto-québec**

 **BANQUE NATIONALE**

 **ALCAN**

 **Hydro Québec**



Franco Nuovo
C'est bien meilleur le matin
du lundi au vendredi
de **5h à 9h**

 **95.1 FM**
Première Chaîne

Retrouvez
La personnalité de la semaine
La Presse/
Radio-Canada
demain matin



Matin Express
avec Michel Viens
du lundi au vendredi
de **7h30 à 9h**

 **Radio-Canada**
Télévision